



RAPPORT 2021

> OCCITANIE

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2021 DE L'OPTL

> RÉGION OCCITANIE

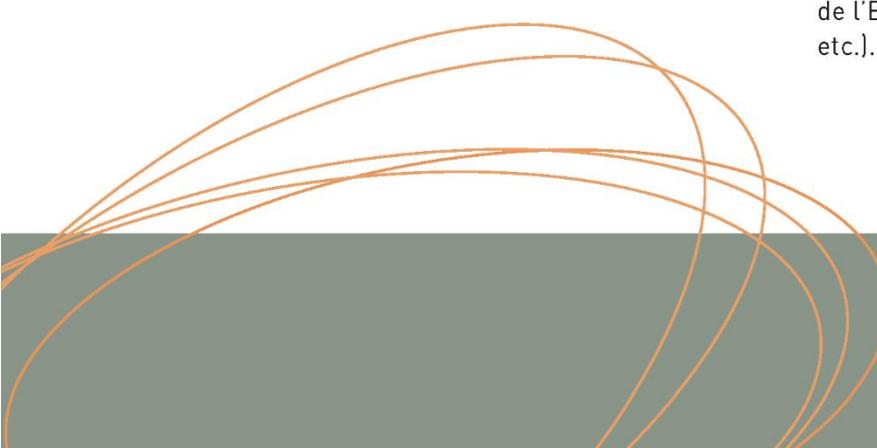
72 rue Edmond Rostand
BP 92048
31018 TOULOUSE CEDEX 2

Tél. 06 84 50 49 98

occitanie@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Occitanie grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2021 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (ACOSS, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).



Sommaire

Sommaire	3
Edito	4
Champ d'application et d'observation	5
L'emploi et les employeurs de la Branche.....	9
La localisation des emplois	13
Les effectifs salariés.....	14
Les caractéristiques des emplois	18
La typologie des métiers	21
La démographie	23
La formation dans la Branche	29
La dynamique de l'emploi.....	37
La prospective globale pour la région	42
Annexes	45

Edito

L'observatoire Prospectif des métiers et des qualifications professionnelles du Transport et de la Logistique (OPTL) qui fonctionne sous l'égide de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle dans les métiers du Transport et de la Logistique (CPNEFP), s'attache chaque année à publier son rapport régional de l'emploi et de la formation professionnelle dans les Transports et la Logistique en région Occitanie.

Ce rapport, reste toujours un véritable outil d'analyse attendu par la profession et permet bien aux différents acteurs de piloter les orientations de la branche des Transports routiers et des activités auxiliaires.

L'édition 2021 du rapport régional, portant sur l'observation des évolutions de la branche sur l'année 2020, confirme de nouveau une bonne croissance des effectifs en région Occitanie de +2.9 % au 31 décembre 2020, se concrétisant par plus de 1 600 créations d'emploi salariés.

Cette évolution aurait pu être probablement plus élevée, mais les effets collatéraux du contexte sanitaire venant s'ajouter à la pénurie de main d'œuvre constituent des freins aux recrutements.

Il est à noter le travail exemplaire des entreprises du secteur durant l'année 2020, alors que la France était quasiment à l'arrêt lors du premier confinement, démontrant ainsi aux yeux du grand public, la place indispensable qu'occupe ces entreprises dans l'économie.

Cette situation liée à la COVID 19, continue malheureusement à rendre difficile le pilotage de l'organisation des transports dans nos entreprises, rendant complexe l'estimation de l'évolution des effectifs sur l'année en cours, et appelle à la prudence quant aux projections que nous pouvons faire au-delà de 2021.

L'OPTL a su bien s'adapter grâce aux outils numériques (mixte visioconférence et présentiel). Nous avons pu travailler en 2021 pour fournir les prévisions d'évolution de la branche. Mais la complexité accrue fort de ce contexte économique chaotique, rend l'exercice très incertain et nous promet des années 2022 et 2023 aussi sous le signe du changement et de l'incertitude.

Outre l'aspect purement économique de ce contexte de crise inflationniste (semi-conducteur, rupture des chaînes d'approvisionnement en matière première..) dont on ne sait si les entreprises de la branche transport réussiront à maintenir leur équilibres financiers, il faut aussi intégrer, sans parler des élections, une politique du changement qui impulse des contraintes énergétiques et territoriale rendant l'avenir encore plus difficile à se projeter.

Nous continuerons cependant à assurer un travail de veille régulière, permettant ainsi de suivre au plus près l'évolution de la situation globale des entreprises en région et de leurs besoins.

Nous profitons de cet éditto pour remercier comme il se doit, très chaleureusement, tous les partenaires publics qui nous transmettent des données statistiques relatives à notre branche, aux chefs d'entreprise ou leurs représentants qui prennent le temps de répondre au questionnaire d'enquête terrain mené par les équipes de l'AFT Occitanie, l'OPCO Mobilités, nous permettant grâce à cela, de recueillir une mine d'information essentielle pour affiner les évolutions des différents secteurs d'activité des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Bernard BARANOWSKI
Président OPTL Occitanie

Eric SENEGERS
Vice-Président OPTL Occitanie

Champ d'application et d'observation

- Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la Branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la Branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la Branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la Branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du ministère de l'éducation nationale (CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la Branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la Branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

- Les secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des activités utilisée dans le rapport		Code NAF	Libellé d'activité
Activités Marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains
		49.41B	Transports routiers de fret de proximité
		53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express
		52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de Voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

➤ Les familles professionnelles relevant de la Branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation Transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – Manutention - Magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

➤ Le poids de la Branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En Occitanie, on met ainsi en évidence que :

- 42% des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la Branche regroupe 58% des conducteurs routiers et grands routiers et 21% des conducteurs livreurs.
- 62% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche conventionnelle du transport routier. 54% sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 4% des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La Branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

➤ Méthodologie

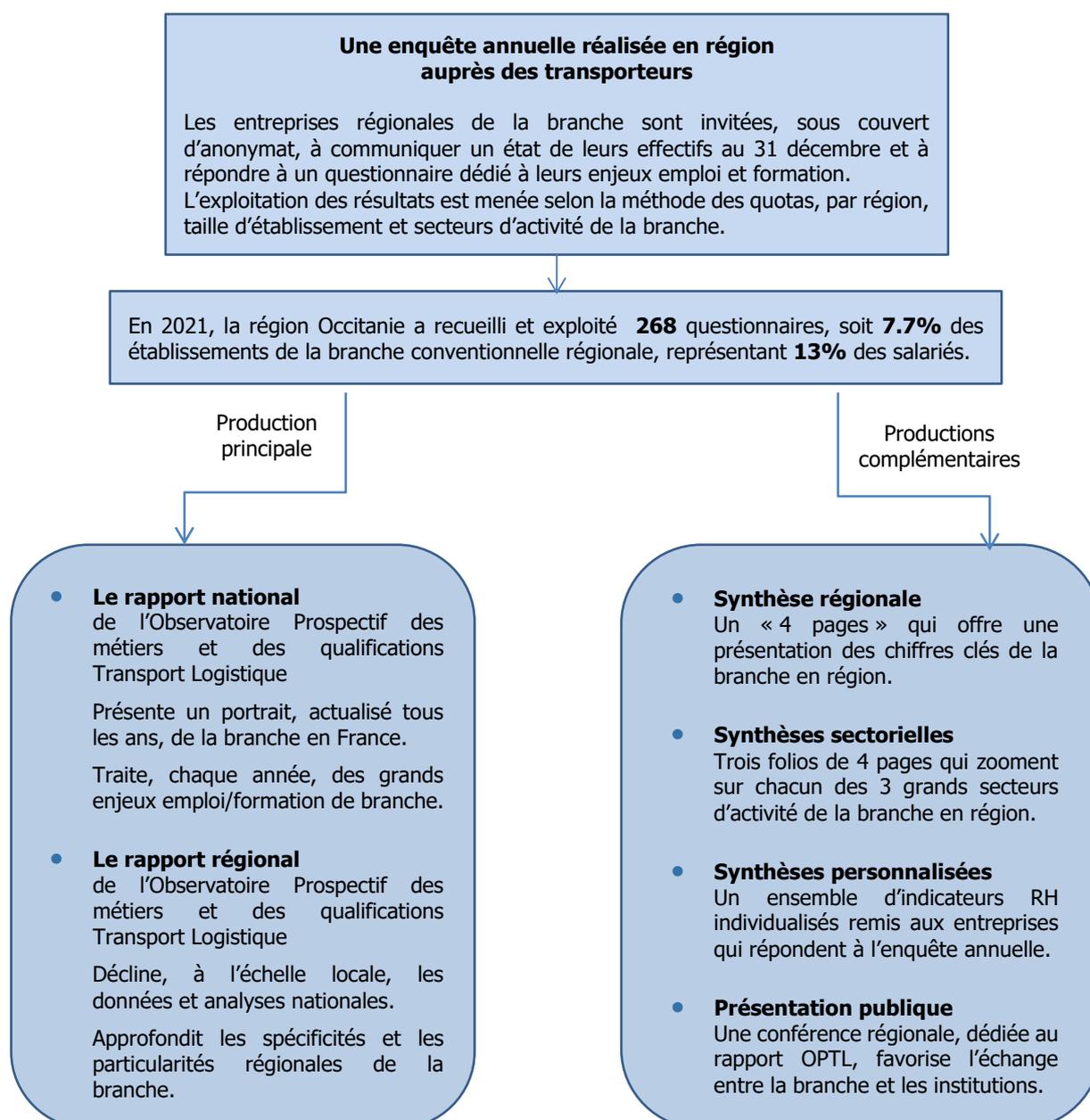
« Calage » des données d'enquête sur les statistiques ACOSS

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

Mise à jour des statistiques ACOSS 2009-2019

Les séries ACOSS pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'ACOSS, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR : pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'ACOSS. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques ACOSS mises à jour.

➤ Livrables



L'emploi et les employeurs de la Branche

Les établissements

10 390 établissements relevant de part leur activité de la branche des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont recensés en Région Occitanie en 2020.

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2020

	Etablissements en région	% en région	Etablissements en France	% en France
Transport routier de marchandises	1 939	56%	24 627	60%
Transport routier de voyageurs	298	9%	2 777	7%
Déménagement	121	3%	1 357	3%
Location	122	4%	1 129	3%
Auxiliaires de transport	311	9%	4 563	11%
Prestataires logistiques	116	3%	1 543	4%
Transport sanitaire	546	16%	4 998	12%
Ensemble de la branche	3 454	100%	40 994	100%

Source : URSSAF Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport routier de voyageurs compte 298 établissements employeurs en région au 31 décembre 2020. Cette activité représente 9% des établissements employeurs de la Branche en région contre 7% en France.

Etablissements sans salarié par activité au 1er janvier 2020

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	5 842	85%	84%
Transport routier de voyageurs	280	4%	5%
Déménagement	170	2%	2%
Location	91	1%	1%
Auxiliaires de transport	223	3%	3%
Prestataires logistiques	113	2%	2%
Transport sanitaire	221	3%	3%
Ensemble de la branche	6 940	100%	100%

Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport sanitaire compte 221 établissements sans salarié en région au 1er janvier 2020. Cette activité représente 3 % des établissements sans salarié de la Branche en région comme en France.

Le nombre d'établissements employeurs a continué de progresser en 2020 malgré un contexte particulier lié à la crise sanitaire.

Après +0.6% en 2019, la progression sur 2020 est de +1%, soit 39 établissements de plus.

Cette évolution se constate notamment dans l'activité du transport routier de marchandises sur la partie transport routier de fret interurbain (4941A) avec +4%, ainsi qu'en déménagement +6% et chez les prestataires logistiques +5%.

A l'inverse, nous observons une contraction des établissements essentiellement en transport routier de voyageurs de -3%, soit une perte d'une dizaine d'établissements.

Contrairement à l'an passé, c'est le territoire de l'Occitanie Méditerranée qui a tiré vers le haut cette évolution avec une progression de +2% d'établissements contre +1% côté Occitanie Pyrénées, car en effet, c'est sur ce dernier territoire qu'il y a eu la plus forte perte d'établissements en transport de voyageurs.

Les établissements sans salarié ont également progressé de +29%, ce qui représente une évolution de + 1 500 établissements en 1 an.

Cette progression des établissements sans salarié s'explique par un bond encore conséquent de 50% dans le code d'activité 5320Z « autres activités de poste et courrier ».

En un an, ce sont plus de 1 400 indépendants recensés par l'INSEE dans ce code NAF (cf. graphique 1 en annexe).

Cette progression s'explique par la classification dans cette catégorie des services de livraison à domicile, les activités de coursiers urbains et taxis marchandises, la livraison de pizzas chaudes sans fabrication, le transport de repas pour compte de tiers.

Ainsi entre 2016 et 2020, le nombre d'établissements a été multiplié par 11 en région Occitanie et par 5 France entière.

En région, ces indépendants sont désormais plus de 4 100 contre à peine 370 en 2016 et représentent à eux seuls 61% des établissements sans salarié (9 points de plus que l'an passé).

En 2020, plus de 4 700 établissements se sont créés en région dans la branche.

Ce sont 25% d'établissements créés de plus qu'en 2019. (Cf. tableau 1).

99% de ces créations sont observés dans l'activité marchandises au sens large, et plus spécifiquement dans le code NAF 5320Z « autres activités de poste et courrier » (plus de 4 400 établissements dans ce code Naf).

1. Créations d'établissements enregistrées au cours de l'année 2020

	2020	Evolution 2019/2020
TRM	4 690	25%
NAF 5320Z seule	4 415	28%
TRV	14	56%
DEM	22	69%
LOC	5	25%
AUX	20	0%
PRL	7	-30%
TRS	13	-24%
Total	4 771	25%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

L'évolution massive dans ce code NAF d'activité est la conséquence directe du développement du marché des livraisons alimentaires (type Deliveroo, Uber Eats, Just Eat...) et des livraisons non alimentaires à domicile, tel que les coursiers à vélo ou à scooter.

En comparaison, très peu de créations d'établissements ont eu lieu en 2020 sur les activités de transport routier de voyageurs et en transport sanitaire.

Elles ont même légèrement régressé en transport sanitaire (-24% par rapport à 2019).

A contrario, le nombre de défaillances d'entreprises a fortement chuté en 2020 de 37% (après déjà -29% en 2019) et a concerné tous les secteurs d'activité.

2. Défaillances d'entreprises constatées au cours de l'année 2020

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Entreprises avec salariés	57	5	9	71
Evolution 2019/2020	- 29%	- 44%	- 10%	- 29%
Entreprises sans salariés	124	2	0	126
Evolution 2019/2020	- 71%	- 80%	- 100%	- 71%
Non déterminé	188	1	0	189
Evolution 2019/2020	144%	0%	-100%	139%
Total	369	8	9	386

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Les défaillances d'entreprises regroupent les événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...)

Les défaillances les plus nombreuses s'observent surtout en priorité dans l'activité marchandises sans salarié, même si ces défaillances ont diminué de 71% en un an, puis dans la catégorie des entreprises avec salariés (avec 57 entreprises en moins).

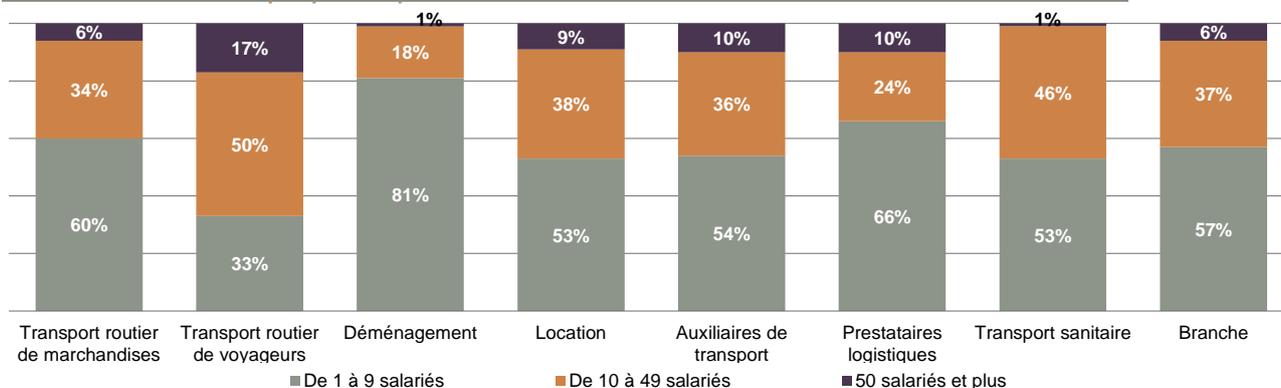
Plus de 1 700 personnes ont été touchées par ces défaillances (cependant, baisse de 25% par rapport à 2019).

Alors que le nombre de défaillances d'entreprises a été plus importante dans l'activité marchandises, c'est dans le secteur du transport de voyageurs que les personnes ont été les plus touchées par les défaillances (pour 59% d'entre elles) et 5% l'ont été en transport sanitaire.

11% des salariés touchés en 2020 par une défaillance d'entreprise relèvent d'une liquidation judiciaire et 64% relèvent d'un redressement judiciaire.

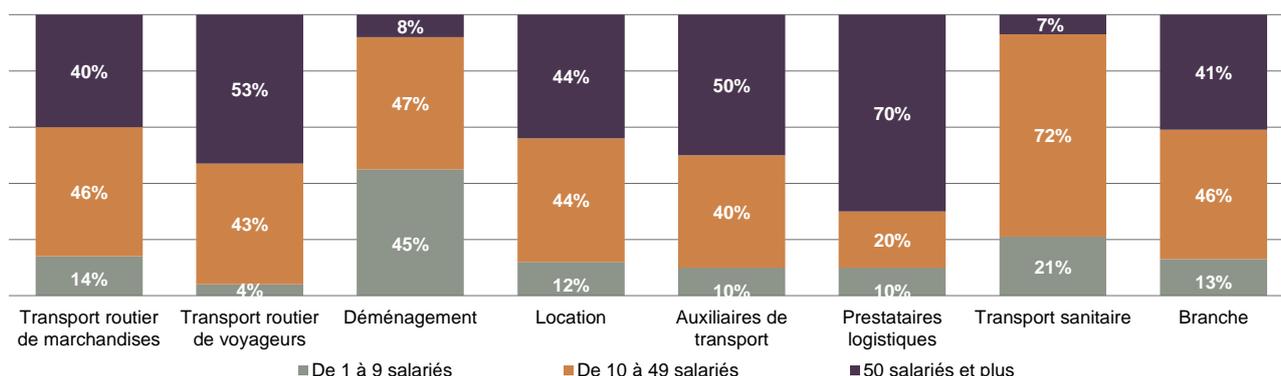
Les caractéristiques des employeurs

Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2020



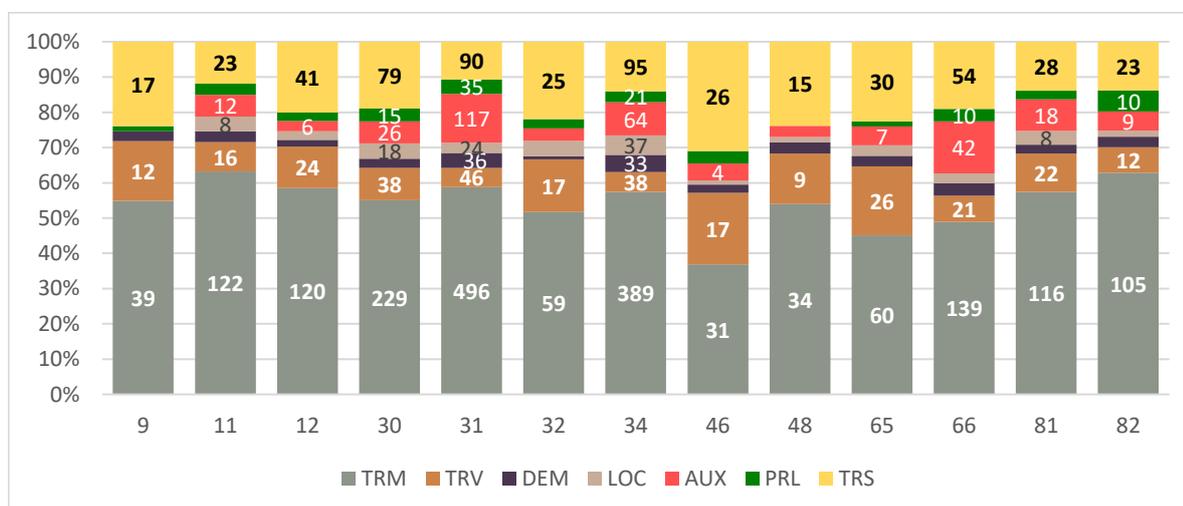
Source : URSSAF Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel
Lecture : Au 31 décembre 2020, 81% des établissements du Déménagement emploient de 1 à 9 salariés.

Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2020



Source : URSSAF Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel
Lecture : 46% des salariés du Transport routier de marchandises sont employés dans des établissements de 10 à 49 salariés.

Répartition des établissements employeurs par département et par activité au 31 décembre 2020

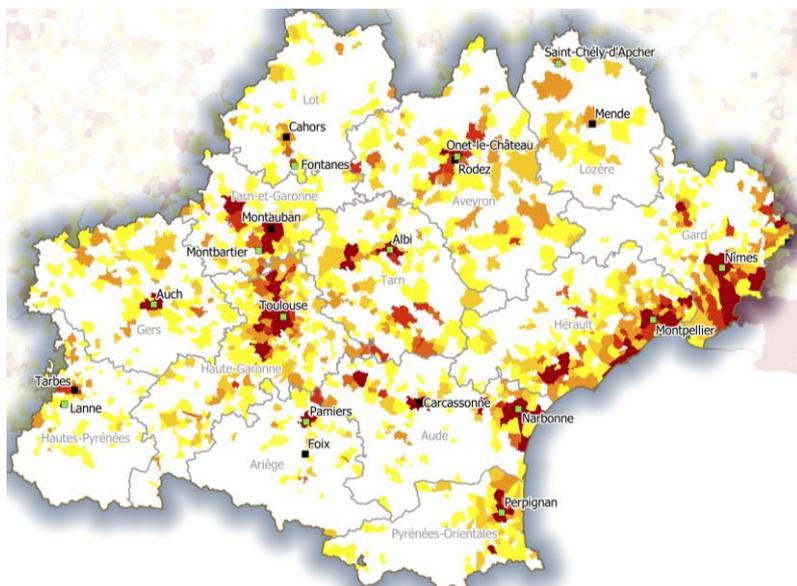


Source : URSSAF Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel
Lecture : 63% des établissements du département du 11 et du 82 sont dans l'activité Transport routier de marchandises. 31% des établissements du Lot sont dans l'activité transport sanitaire.

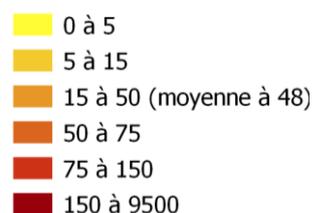
La localisation des emplois

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2020, en région

Activités Marchandises

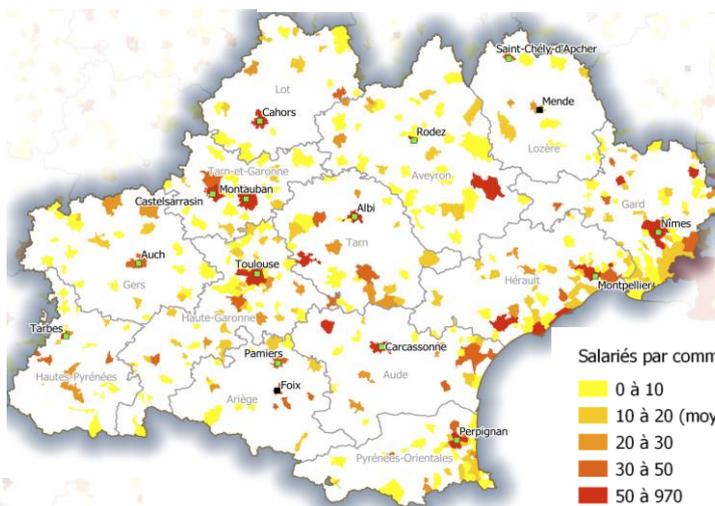


Salariés par commune (MAR)

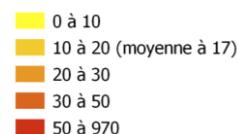


Source : Urssaf Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel

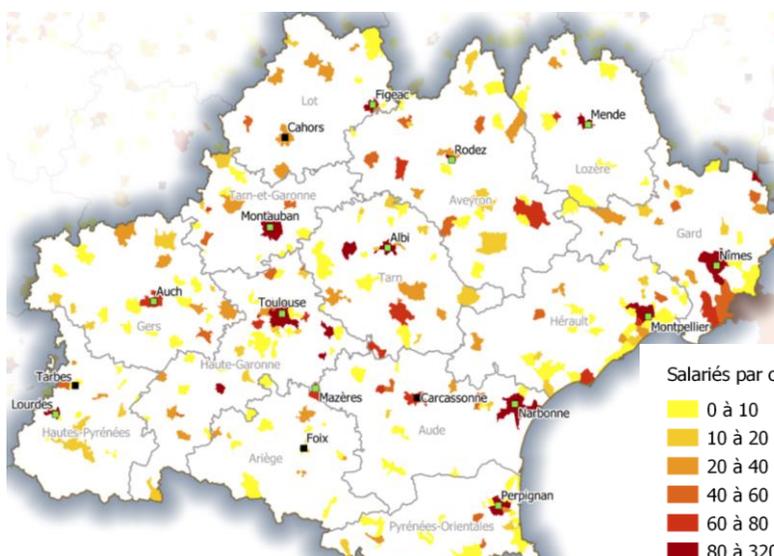
Transport Sanitaire



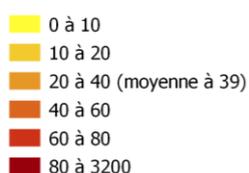
Salariés par commune (TRS)



Transport Voyageurs



Salariés par commune (TRV)



Les effectifs salariés

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2020

	Effectifs en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	29 989	51%	53%
Transport routier de voyageurs	9 087	16%	13%
Déménagement	766	1%	2%
Location	2 431	4%	3%
Auxiliaires de transport	6 619	11%	14%
Prestataires logistiques	3 693	6%	7%
Transport sanitaire	6 339	11%	8%
Ensemble de la branche	58 924	100%	100%

Source : URSSAF Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les Auxiliaires de transport emploient 6 619 salariés en région au 31 décembre 2020. Cette activité représente 11% des effectifs de la Branche en région, contre 14% en France.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2020

	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	41 340	70%	68%
Exploitation Transport	3 853	7%	7%
Logistique – Manutention - Magasinage	7 017	12%	13%
Direction	1 443	2%	3%
Gestion	2 880	5%	5%
Ventes-Achats	651	1%	1%
Maintenance	1 130	2%	2%
Interprofessionnel	611	1%	1%
Ensemble des métiers	58 924	100%	100%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 41 340 salariés exercent leur activité dans les métiers de la Conduite en région au 31 décembre 2020. Cette famille de métiers représente 70% des effectifs de la Branche en région, contre 68% en France.

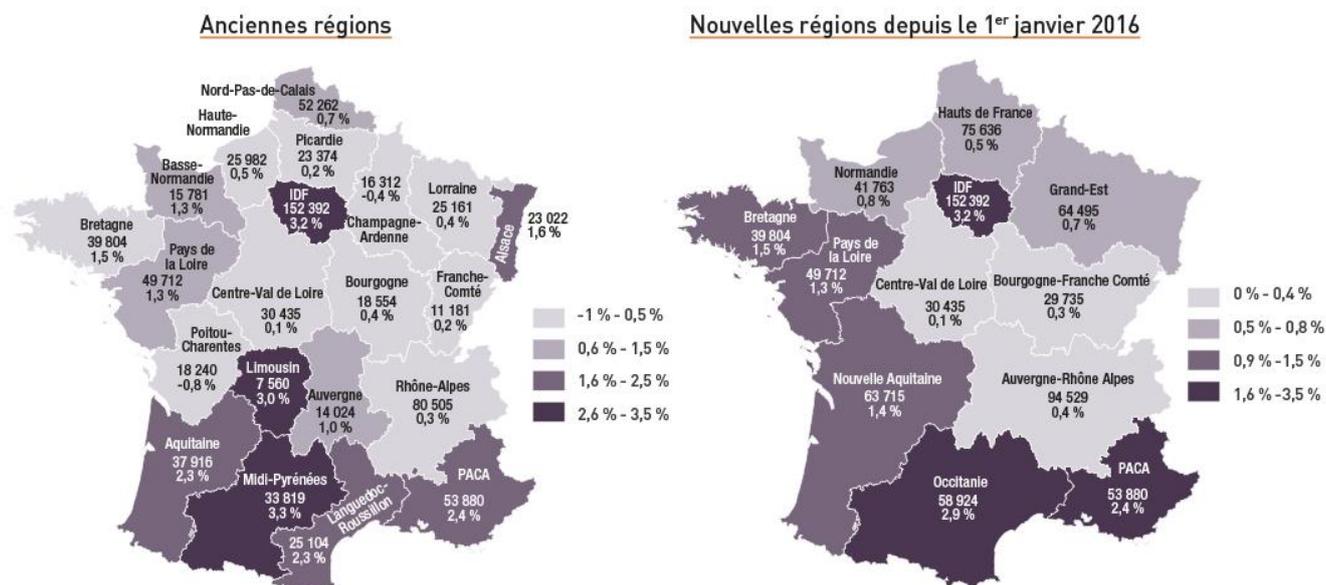
Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2020

	Effectifs en région	Taux de féminisation	% en France
Conduite	41 340	10%	10%
Exploitation Transport	3 853	37%	41%
Logistique – Manutention - Magasinage	7 017	15%	20%
Direction	1 443	24%	25%
Gestion	2 880	76%	77%
Ventes-Achats	651	54%	58%
Maintenance	1 130	3%	5%
Interprofessionnel	611	80%	74%
Ensemble des métiers	58 924	17%	19%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 17% de femmes occupent un emploi salarié dans la Branche en région au 31 décembre 2020 et 10% d'entre elles sont conductrices, cette proportion étant similaire sur le territoire national.

Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2020

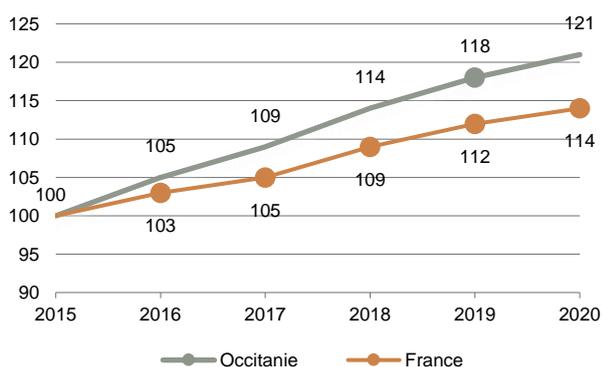


Source : Urssaf Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les croissances plus marquées se situent en Île de France (+3.2%), mais également en Occitanie (+2.9%) et en PACA (+2.4%).

58 924 salariés au 31 décembre 2020 dans la branche des transports routiers en région Occitanie.

1. Evolution des effectifs salariés (base 100 en 2015)



Source : Urssaf Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel

L'effectif salarié a augmenté de +2.9% par rapport à 2019, représentant un volume de plus de 1 600 emplois créés en un an.

Cette croissance se ralentit toutefois légèrement tous les ans depuis 2017 où nous étions à l'époque avec une progression de +4.2%.

La croissance des effectifs en région Occitanie reste encore une fois de plus supérieure à celle de la France entière (+1.5%).

En 5 ans, ce sont plus de 10 300 emplois créés en région, soit une croissance de +21% (Cf. graphique 1).

On peut même préciser que cette croissance a été portée en 2020 par le territoire Occitanie Pyrénées avec +3.3% de salariés contre +2.3% côté Occitanie Méditerranée.

L'évolution des effectifs a profité cette année encore à l'ensemble des grands secteurs d'activité de la branche :

- +3.4% dans l'activité marchandises
- +1.3% en transport routier de voyageurs
- +1.5% en transport sanitaire

2. Evolution des effectifs de la branche par activité (base 100 en 2015)



Source : Urssaf Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel

Dans l'activité marchandises au sens large, c'est le transport routier de marchandises qui a vu ses effectifs augmenter le plus (+4,3% soit 1200 salariés en plus) et plus particulièrement à l'intérieur, le code NAF 4941B (transport routier de fret de proximité) de +6.6% ce qui représente à lui seul 850 salariés de plus en un an.

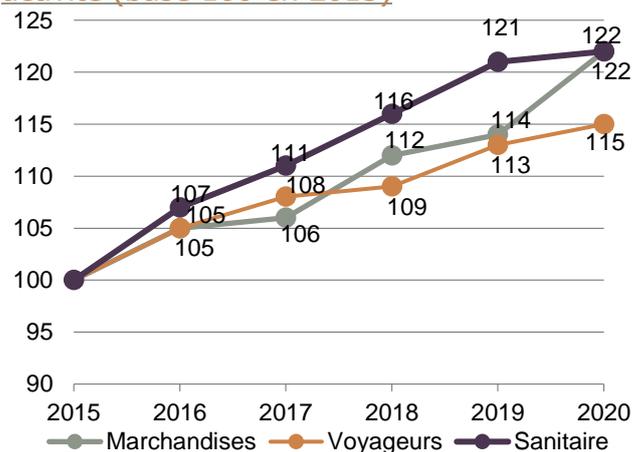
Le transport routier de voyageurs a réussi à maintenir une certaine stabilité de ses effectifs malgré la crise sanitaire, suite notamment à une progression des salariés de l'activité 4939A – transport routier régulier de voyageurs – de +3.4% surtout côté Occitanie Pyrénées.

Seule l'activité location a perdu quelques effectifs (-0.3%), alors que le déménagement en a regagné (+6%).

Au global sur 5 ans, le transport routier de voyageurs a progressé de 12%, le transport sanitaire de 15% et l'activité marchandises de 25%. (Cf. graphe 2)

Augmentation de 5% du nombre de conducteurs sur 2020

3. Evolution des effectifs de conducteurs par activité (base 100 en 2015)



Ce sont près de 1 900 emplois de conducteurs encore créés en région dans la branche, soit une augmentation de 50% par rapport à 2019. Cette croissance des effectifs de conduite a surtout été portée par l'activité marchandises (+6.5% contre +2.2% en 2019).

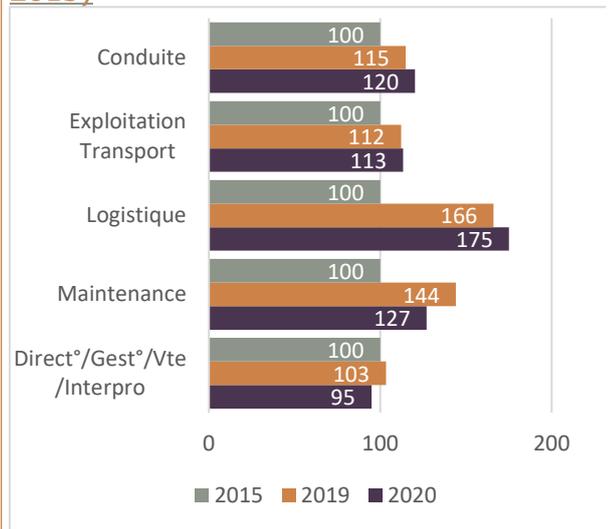
A l'inverse, conséquence directe de la crise sanitaire, les effectifs de conduite en transport routier de voyageurs et en transport sanitaire se sont contractés comparé à 2019, même s'ils sont encore en progression (Cf. graphe 3):

- En transport routier de voyageurs, +1.5% d'augmentation de conducteurs contre +3.5% en 2019
- En transport sanitaire, +1.3% de progression de conducteurs contre +4.3% en 2019.

Enfin, la croissance des effectifs de conduite dans l'activité marchandises s'explique par une hausse de conducteurs en transport routier de marchandises (TRM) de +3% soit 700 conducteurs de plus, mais également chez les auxiliaires de transport. Deux secteurs fortement mis à contribution lors du confinement.

En 5 ans, tous secteurs confondus, ce sont près de 7 000 postes de conduite créés en Occitanie, soit une progression de 20%.

4. Evolution des effectifs de la branche par famille de métiers (base 100 en 2015)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La famille professionnelle Conduite concentre 70% des effectifs de la branche en région Occitanie. C'est 1 point de plus comparé à 2019. Cette famille compte désormais, 41 340 conducteurs au total.

La famille professionnelle qui a cependant augmenté le plus ses effectifs en 5 ans est la famille Logistique/Manutention/Magasinage : +75% d'augmentation, soit 3 000 salariés en plus. Cette famille représente aujourd'hui 12% des effectifs de la branche.

Cette progression est due pour partie à une croissance des salariés dans cette famille, mais aussi à de nouvelles entreprises qui ont décidé d'adhérer au secteur des prestataires logistiques.

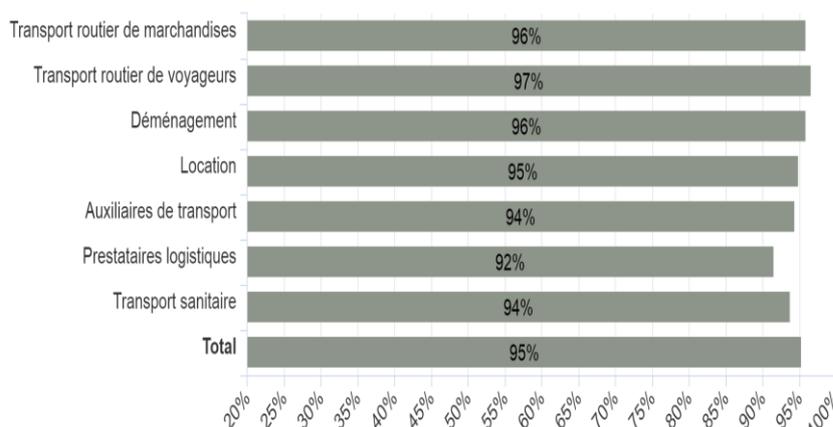
A l'inverse, dans la famille Maintenance, sur les 5 années passées, la progression des effectifs s'est contractée : +27% entre 2015/2020 contre +44% sur la période 2014/2019.

Enfin, la famille Exploitation transport représente aujourd'hui 7% des effectifs de la branche et n'a relativement pas évolué en termes d'effectifs depuis 2015.

Les caractéristiques des emplois

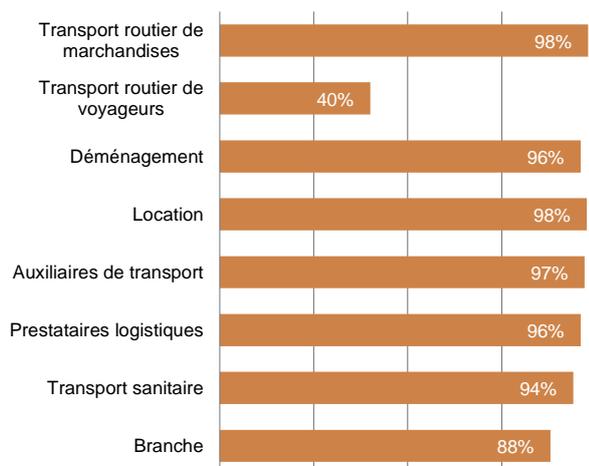


Part des salariés en Contrat à Durée Indéterminée au 31 décembre 2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
Lecture : : 97 % des salariés du Transport routier de Voyageurs en poste au 31 Décembre 2020 travaillent en CDI.

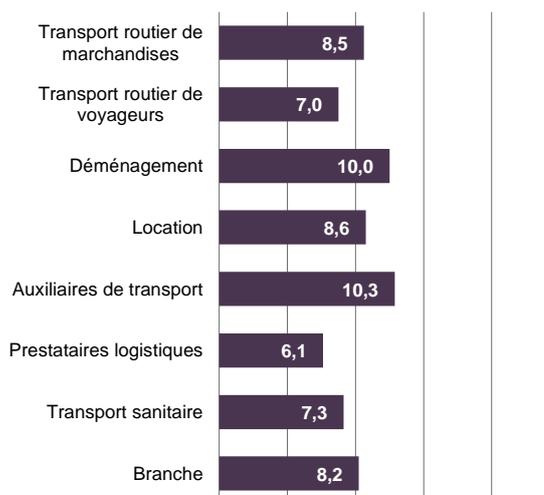
Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : : 96 % des salariés du Déménagement en poste au 31 décembre 2020 sont employés à temps complet. Seuls 40% des salariés en transport routier de voyageurs travaillent à temps complet contre 46% en 2019 .

Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2020 (en années) par secteur d'activité

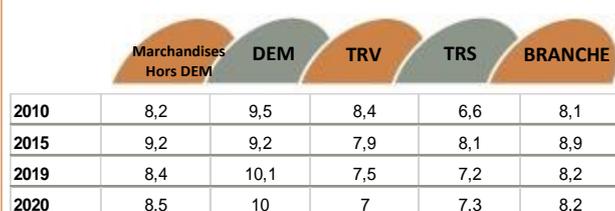


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les salariés du Transport sanitaire sont présents, en moyenne, 7 ans et 3 mois dans le même établissement.

L'ancienneté moyenne au sein d'un même établissement est de **8 ans** en 2020

Evolution de l'ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur d'activité (en années)

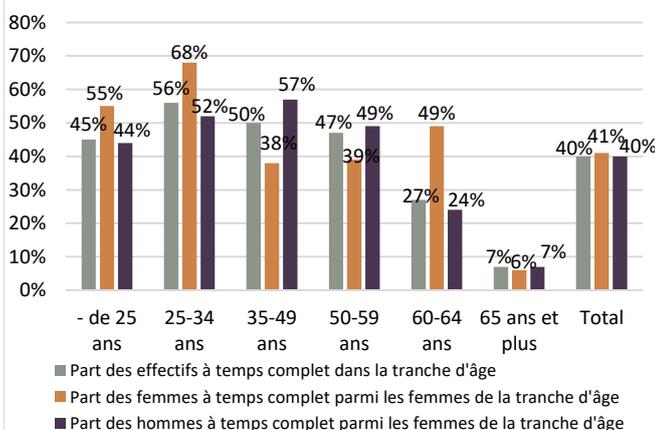


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Ceci était déjà le cas l'an passé, mais cette ancienneté a tendance à se réduire car en 2015, elle était de 9 ans.

L'ancienneté moyenne la plus élevée se situe dans l'activité du Déménagement (10 ans), ainsi que chez les Auxiliaires de transport (10 ans et 3 mois). Deux secteurs (déménagement et messagerie) pour lesquels, les entreprises peinent à trouver des candidats.

Part des effectifs à temps complet dans le Transport Routier de Voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Ceci est vrai quel que soit le sexe du salarié dans ce secteur.

Cependant, lorsque l'on regarde ce même temps complet détaillé par tranche d'âge et sexe, on observe quelques différences :

- Les jeunes de moins de 35 ans occupent plus des emplois à temps complet que les seniors,
- 55% des moins de 35 ans sont à temps complet contre à peine 17% pour les plus de 60 ans, et ce chiffre tombe à 7% à partir de 65 ans et plus.

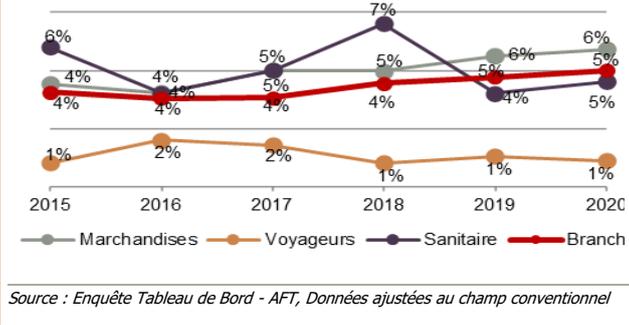
En effet, plus la tranche d'âge vieillit, plus le temps de travail passe à temps partiel.

De façon générale, les femmes occupent moins fréquemment que les hommes des postes à temps complet, mais à partir de 60 ans, cette tendance s'inverse.

Globalement en 2020, 40% des salariés du secteur des transports routiers de voyageurs travaillent à temps complet.

En 2020, la part des jeunes de moins de 25 ans est de **5%** dans la branche en région Occitanie.

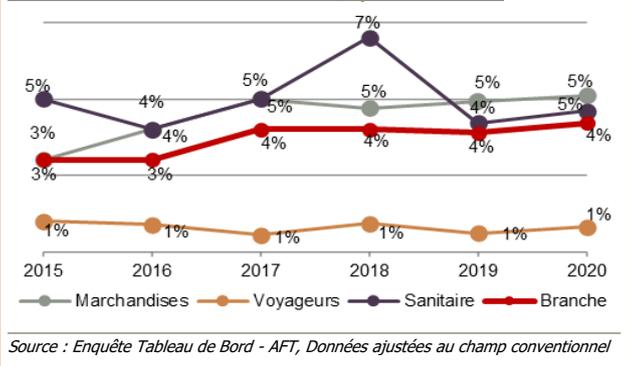
1. Part des jeunes (- 25 ans) dans les effectifs de la branche, par activité



Ils représentent un peu plus de 2 900 salariés. Ces jeunes ont progressé de 9% en un an, soit plus de 250 jeunes entrants en 2020. Cette progression est effective dans tous les secteurs d'activité d'au moins 1 point, sauf en transport routier de voyageurs, où leur nombre a baissé de 14%.

Cette hausse du nombre de jeunes de moins de 25 ans s'observe nettement dans la famille conduite avec +10% en un an (soit 160 jeunes conducteurs de plus).

2. Part des jeunes (- 25 ans) employés dans les métiers de la conduite, par activité

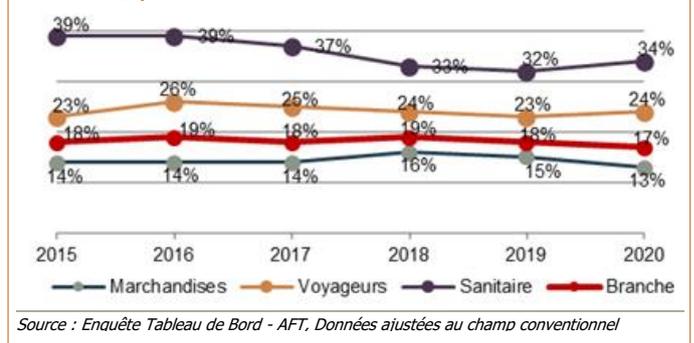


C'est dans le secteur du transport sanitaire que cette progression a été la plus élevée avec une hausse de 12% de jeunes en un an (1 point de mieux qu'en 2019). Cette hausse a également profité à l'activité marchandises avec une centaine de jeunes de plus.

Les femmes représentent en 2020 **17%** des effectifs de la branche.

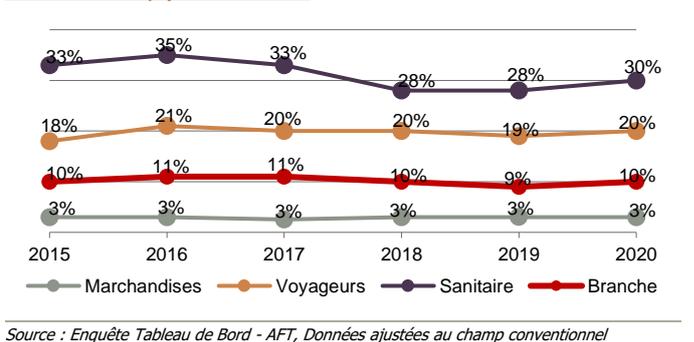
Un taux de féminisation qui reste faible par rapport à l'ensemble de l'économie, et qui de plus, baisse régulièrement depuis 2018. La branche comptabilise dorénavant 9 900 femmes salariées contre 10 600 en 2019 (perte de plus de 600 femmes en un an).

3. Part des femmes dans les effectifs de la branche, par activité



C'est dans le transport sanitaire que le taux de femmes est le plus élevé avec 34% d'entre elles (en hausse de 2 points par rapport à 2019), ainsi qu'en transport routier de voyageurs avec 24% d'emplois féminins et une hausse du nombre de femmes de 6% entre 2019 et 2020.

4. Part des femmes employées dans les métiers de la conduite, par activité

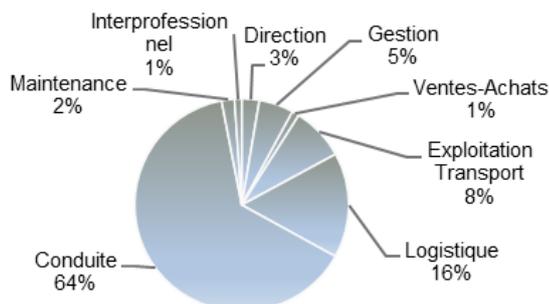


Dans la famille conduite, les femmes représentent dorénavant 10% des effectifs de conduite tous secteurs d'activité confondus, soit un peu plus de 4 100 conductrices. La branche enregistre 400 femmes conductrices de plus en un an. Cette hausse des femmes est plus marquée dans l'activité marchandises (+24% de conductrices), alors qu'en transport routier de voyageurs, la hausse a été de 7% et en transport sanitaire de 9%.

La typologie des métiers

Activités Marchandises

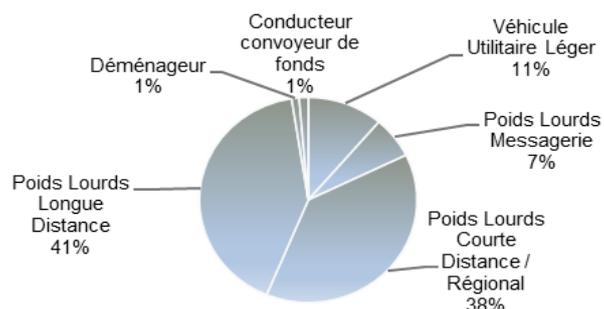
Effectifs salariés de l'Activité Marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 64 % des effectifs employés dans l'Activité Marchandises. Elle emploie 27 807 conducteurs au 31 décembre 2020, soit un peu plus de 1 700 conducteurs en un an.

Répartition des effectifs de conducteurs dans l'Activité Marchandises par spécialité au 31 décembre 2020

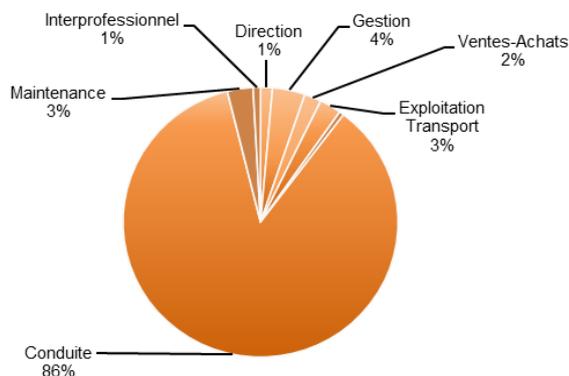


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 38% des conducteurs employés dans les Activités Marchandises sont des conducteurs de Poids Lourds sur Courte Distance ou Régional.

Transport de Voyageurs

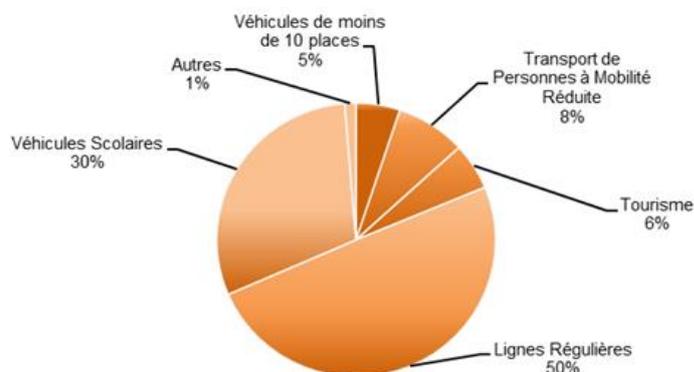
Effectifs salariés du Transport de Voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 86% des effectifs employés dans le Transport de Voyageurs. Elle emploie près de 7 800 personnes au 31 décembre 2020.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport de Voyageurs par spécialité au 31 décembre 2020

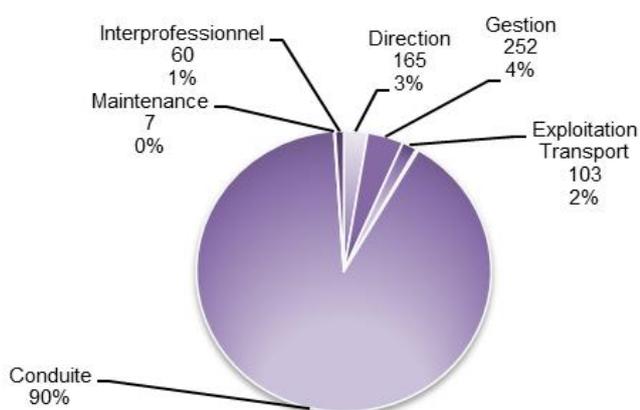


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 5% des conducteurs employés dans le Transport de Voyageurs sont des conducteurs de Véhicules de moins de 9 places et 8% réalisent du transport de personnes à mobilité réduite.

Transport Sanitaire

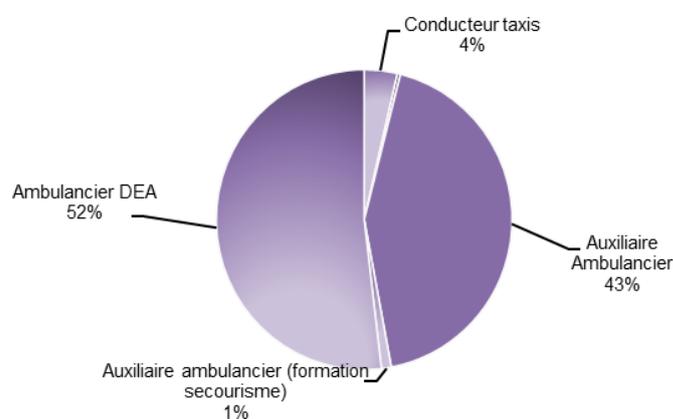
Effectifs salariés du Transport Sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 90% des effectifs employés dans le Transport Sanitaire. Elle emploie plus de 5 700 personnes au 31 décembre 2020.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport Sanitaire par spécialité au 31 décembre 2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 52% des conducteurs employés dans le Transport Sanitaire sont des ambulanciers diplômés d'Etat.

La rémunération

Rémunération brute moyenne annuelle selon les secteurs d'activité en 2019 (en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
Rémunération moyenne Brute	28 211	29 182	26 715	28 816	33 114	30 543	25 690	28 690
Hommes	28 189	29 413	26 587	28 772	32 885	30 557	25 797	28 671
Femmes	28 418	28 425	27 540	29 528	33 737	30 504	25 496	28 788
Rémunération moyenne Nette	21 954	22 526	21 094	22 606	25 423	23 564	20 355	22 311
Hommes	21 957	22 702	21 062	22 593	25 317	23 560	20 470	22 318
Femmes	21 922	21 949	21 301	22 819	25 713	23 576	20 145	22 279

Source : DADS - DSN

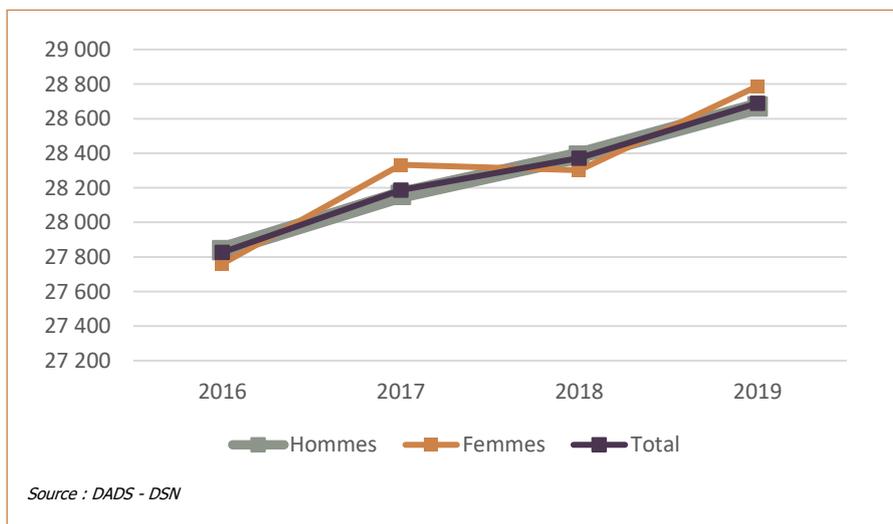
La rémunération brute annuelle comprend outre le salaire de base, les compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Les indemnités de rupture y sont incluses à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.

La rémunération brute annuelle perçue par un salarié tous secteurs d'activité confondus en équivalent temps plein est de 28 690€ dans la branche en région.

Les moyennes de rémunération les plus élevées s'observe au niveau du transport routier de voyageurs (29 182€), des auxiliaires de transport (33 114€) et des prestataires logistiques (30 543€).

En revanche, la rémunération brute moyenne annuelle est plus faible dans le secteur du déménagement (26 715€) et le transport sanitaire (25 690€).

Evolution de la rémunération brute moyenne par sexe (en €)



La rémunération brute moyenne d'un salarié en équivalent temps plein en 2019 a progressé de 1,1% par rapport à 2018.

L'évolution de la rémunération brute moyenne au niveau des hommes se calque sur la même tendance globale, à savoir +1% en un an et +3% depuis 2016.

A l'inverse, l'évolution de la rémunération brute moyenne a été plus favorable pour les femmes : +1,1% entre 2018 et 2019, mais +3,7% depuis 2016.

Rémunération brute moyenne par Professions et Catégories Sociales (PCS) en 2019(en €)

Conduite		Hommes	Femmes	Total
641a	Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)	28 050	25 198	27 976
643a	Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	22 727	22 121	22 693
641b	Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)	28 077	26 906	27 855
526e	Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	25 155	24 687	25 006
Logistique-manutention-magasinerie				
653a	Magasiniers qualifiés	26 891	26 116	27 041
652a	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	26 544	25 420	26 637
487a	Responsables d'entrepôt, de magasinage	35 986	33 601	35 770
487b	Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	34 315	32 222	34 515
676a	Manutentionnaires non qualifiés	25 365	24 377	25 260
676c	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	25 936	24 364	25 488
676b	Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés	22 687	S	23 269
Exploitation				
389a	Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	56 984	50 931	55 462
466b	Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	35 597	34 591	35 107
466c	Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	37 489	35 408	37 045
546c	Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	30 192	27 959	29 054
655a	Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	27 761	29 664	27 987
676d	Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	26 884	23 570	26 386

Source : DADS – DSN
 Note : La lettre S correspond à secret statistique pour lequel l'URSSAF n'a pas communiqué les informations car cela concerne trop peu de salariés

Les ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports ont les rémunérations les plus attractives (55 462€ en moyenne).

Parmi la catégorie des employés et ouvriers, les mieux rémunérés sont les employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises (29 054€ en brut équivalent temps plein) et les conducteurs de véhicules lourds en marchandises et voyageurs (plus de 28 000€ en brut équivalent temps plein).

Rémunération brute moyenne par contrat de travail en 2019(en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
CDI	28 563	29 450	28 085	29 162	33 731	31 061	25 969	29 103
Hommes	28 503	29 619	28 119	29 123	33 62	31 064	26 030	29 032
Femmes	29 154	28 893	27 926	29 811	34 53	31 050	25 857	29 460
CDD	23 504	25 790	22 701	22 814	24 417	24 474	22 672	23 645
Hommes	23 630	26 273	22 570	S	24 045	24 537	22 962	23 806
Femmes	22 336	24 338	25 721	S	25 409	24 279	22 165	23 087

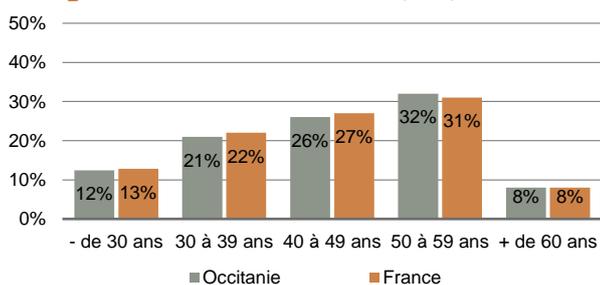
Source : DADS – DSN

En moyenne, les CDI ont perçu au cours de l'année 2019, une rémunération brute annuelle de 1,2 fois supérieure à celle d'un salarié en CDD.

La démographie

33% des salariés de la branche des transports routiers en région Occitanie ont moins de 40 ans.

1. Structure par tranches d'âges des salariés en région et en France au 31/12/ 2020



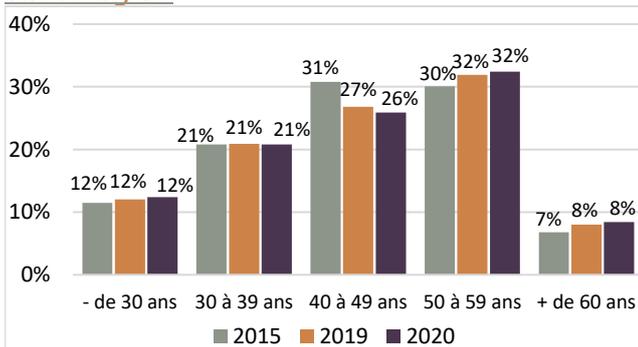
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

France entière, les salariés de moins de 40 ans sont 2 points de plus qu'en région (35%).

La branche stagne depuis quelques années à renouveler ses effectifs par un public plus jeune.

A contrario, les plus de 50 ans représentent 40% des effectifs de la branche en région. France entière, ils sont 1 point de moins (39%).

2. Structure par tranches d'âges des salariés de la région



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La structure globale de l'âge des salariés de la branche à 5 ans d'intervalle varie peu, sauf sur la tranche d'âge des 40-49 ans, où l'on constate une baisse progressive de leur nombre de 31% en 2015 à 26% en 2020.

A l'inverse, ce sont les tranches d'âges au-delà de 50 ans qui augmentent progressivement.

Les plus de 50 ans et les plus de 60 ans ont pris un point de plus en 5 ans pour se situer respectivement à 32% et 8%.

Ceci dit, le vieillissement des salariés dans la tranche d'âge des 50-59 ans ralentit. Sur la période 2014/2019, il y avait 4 points d'écart, alors que sur la période 2015/2020, il n'y a plus que 2 points d'écart. (Cf. graphe 2).

Pour la tranche des plus de 60 ans, on reste avec 1 seul point d'écart entre 2015 et 2020, mais avec un effectif qui progresse : presque 5 000 salariés de plus de 60 ans en 2020 contre 3 300 en 2015.

En 2020, l'âge moyen des salariés de la branche est de 45 ans.

Soit à nouveau un très léger vieillissement par rapport à 2019.

3. Age moyen des salariés de la branche, par activité

	2015	2019	2020
Marchandises	44,03	43,81	43,85
Voyageurs	49,29	51,79	51,93
Sanitaire	40,74	42,78	43,57
Branche	44,54	44,95	45,07

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

L'âge moyen est en augmentation quel que soit le secteur d'activité. Il est le plus élevé en transport routier de voyageurs (51 ans et 9 mois) et il est le plus bas en transport sanitaire (43 ans et 5 mois).

Il est à noter que cet âge moyen est toutefois différent selon les deux ex-territoires :

Côté Occitanie Méditerranée, les salariés de l'activité marchandises ont un âge moyen plus élevé que côté Occitanie Pyrénées (44 ans et 3 mois contre 43 ans et 5 mois). Il en est de même en transport sanitaire (45 ans côté Occitanie Méditerranée contre 42 ans et 2 mois côté Occitanie Pyrénées).

Par contre en transport routier de voyageurs, c'est côté Occitanie Pyrénées que les salariés sont plus âgés (54 ans et 1 mois contre 48 ans et 7 mois côté Occitanie Méditerranée).

Au niveau de la famille conduite, l'âge moyen des conducteurs est plus élevé et se situe à 46 ans, en raison principalement des conducteurs du transport de voyageurs bien plus âgés.

4. Age moyen des salariés de la branche, par famille de métiers

	2015	2019	2020
Conduite en marchandises	44,79	44,62	44,68
Conduite en voyageurs	50,27	52,99	52,90
Conduite en sanitaire	40,35	42,62	43,45
Exploitation transport	41,58	41,05	41,14
Logistique	39,52	40,32	39,61
Autre	45,26	45,21	45,73

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Au niveau de l'activité marchandises, on observe une légère stabilité de l'âge moyen des conducteurs à 44 ans et 6 mois, ainsi qu'au niveau des conducteurs en transport de voyageurs à 52 ans et 9 mois. (Cf. tableau 4).

Par contre, l'âge moyen des conducteurs en transport sanitaire s'accroît : il passe de 42 ans et 6 mois à 43 ans et 4 mois.

La différence d'âge moyen entre les deux ex-territoires est également vraie sur la famille conduite.

Les conducteurs en transport de voyageurs ont en moyenne 49 ans et 2 mois côté Occitanie Méditerranée, alors qu'ils ont 55 ans et 4 mois côté Occitanie Pyrénées, soit une différence de plus de 6 ans.

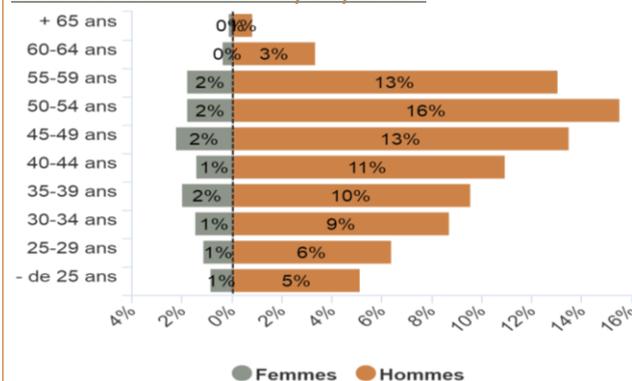
Ce qui implique forcément un remplacement pour des départs en fin de carrière plus nombreux prochainement côté Occitanie Pyrénées.

A l'inverse, les conducteurs en transport sanitaire sont plus âgés en moyenne côté Occitanie Méditerranée que côté Occitanie Pyrénées de plus de 3 ans (45 ans contre 42 ans).

En ce qui concerne l'âge moyen des salariés de la famille Exploitation transport et Logistique, il reste stabilisé depuis les 5 dernières années respectivement à 41 ans et 39 ans.

La pyramide des âges par grand secteur d'activité permet de montrer quelques différences :

5. Pyramide des âges dans les activités marchandises au 31/12/2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Dans l'activité marchandises au sens large, le plus grand nombre de salariés se situe dans la tranche d'âge 45-49 ans pour 48% d'entre eux.

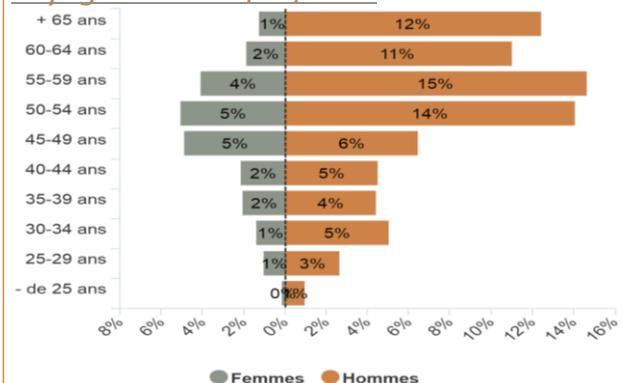
Cette tranche est cependant en progression de 6 points par rapport à 2019. (Cf. graphique 5).

Les moins de 40 ans restent stables à 35% des effectifs dans ce secteur d'activité, même si l'on constate une contraction du nombre de femmes dans cette tranche.

Les plus de 40 ans représentent toujours 65% des salariés.

Après 60 ans, seuls les hommes dans ce secteur sont un peu plus représentés avec 5% des salariés contre 4% l'an dernier.

6. Pyramide des âges dans le transport de voyageurs au 31/12/2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En transport routier de voyageurs :

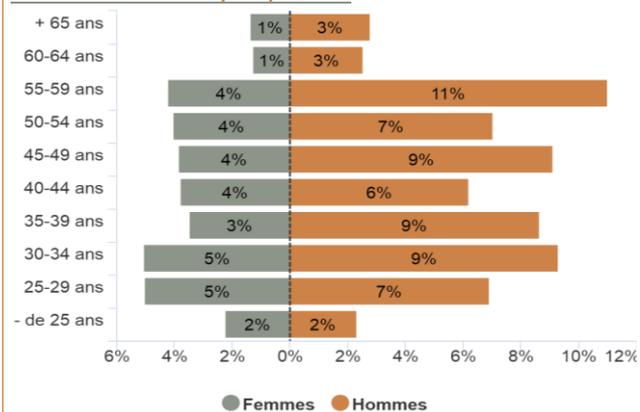
- Les moins de 40 ans représentent 17% des effectifs du secteur (1 point de moins comparé à 2019) (Cf. graphique 6).

- Les plus de 40 ans sont 82% (1 point de plus)
- Les plus de 60 ans représentent 26% des salariés, soit 2 points de mieux qu'en 2019.

Après 60 ans, 3% de femmes sont encore en activité contre 23% pour les hommes et occupent principalement une activité de conduite à temps partiel.

Les jeunes de moins de 25 ans ne représentent toujours qu'1% des effectifs dans ce secteur.

7. Pyramide des âges dans le transport sanitaire au 31/12/2020

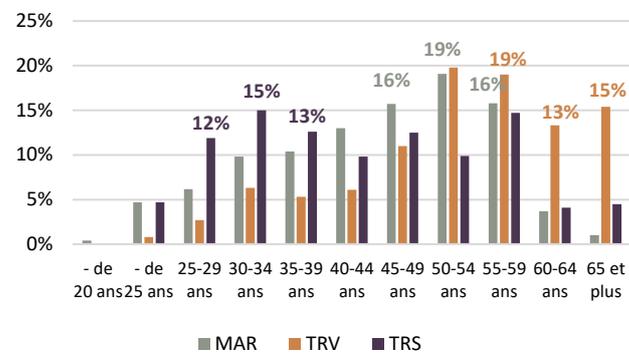


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En transport sanitaire :

- Les moins de 40 ans représentent en 2020 42% des effectifs du secteur (1 point de moins par rapport à 2019)
- Les plus de 40 ans sont 57% soit 1 point de mieux en un an. (Cf. graphe 7).
- Les plus de 60 ans représentent 8% des effectifs du secteur, mais ils sont en progression de 2 points en un an
- Les moins de 25 ans occupent 4% des emplois du transport sanitaire.
- Les femmes sont très largement présentes dans ce secteur, notamment dans la tranche d'âge des 25 – 34 ans (pour 10% d'entre elles).

8. Structure par âge dans la conduite en 2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

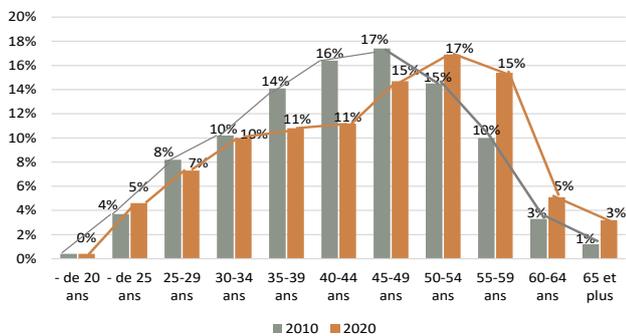
Dans un contexte réglementaire très strict qui impose 21 ans minimum pour conduire un camion ou un autocar (en dehors de l'obtention d'une formation diplômante type CAP, BAC Pro conducteur ou Titre Professionnel), ceci explique pour partie le peu de jeunes de moins de 25 ans dans la branche.

A peine 5% des effectifs ont moins de 25 ans en transport routier de marchandises et en transport sanitaire et 1% en transport routier de voyageurs.

De même, selon le secteur d'activité concerné, on observe les éléments suivants :

- 45% des effectifs de conduite ont moins de 40 ans en transport sanitaire (contre 31% en transport de marchandises et 15% en transport de voyageurs)
- 51% des effectifs de conducteurs sont dans la tranche d'âge des 45 – 59 ans dans l'activité marchandises (contre 38% en transport sanitaire et 50% en transport de voyageurs)
- 47% des effectifs de conduite ont plus de 55 ans en transport de voyageurs (contre 24% en transport sanitaire et 21% dans l'activité marchandises). (Cf. graphe 8).

9. Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

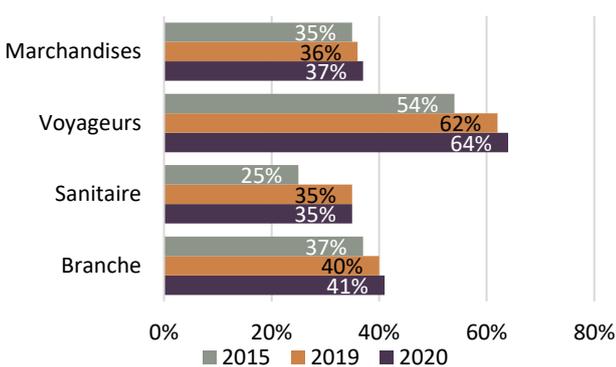
En 2020, 33% des salariés ont moins de 40 ans contre 36% 10 ans auparavant.

A l'inverse les plus de 40 ans ont pris 3 points de plus et représentent aujourd'hui 66% des effectifs contre 63% en 2010.

De même, c'est la tranche d'âge des plus de 50 ans qui a vieilli de façon plus conséquente en 10 ans : près de 11 000 salariés de plus dans cette tranche, soit une progression de 80%.

Les plus de 60 ans sont aujourd'hui 8% contre 4% en 2010, soit 2,3 fois plus nombreux en 10 ans.

10. Taux de renouvellement des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
 Définition : Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global. Plus ce taux augmente pour s'approcher des 100%, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à des enjeux forts de gestion et de remplacements de départs.

Le taux de renouvellement des effectifs de la branche sur 2020 est de 41%. Il a encore augmenté d'1 point comparé à 2019, montrant ainsi une accentuation régulière et continue du nombre des plus de 50 ans dans la branche en région.

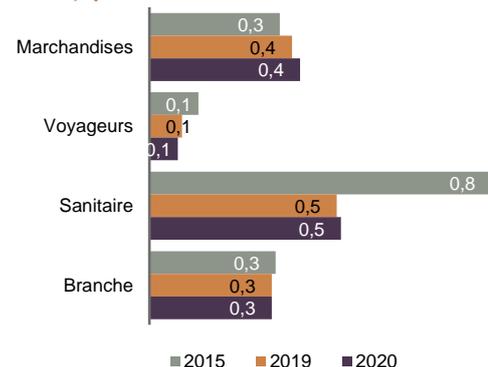
Ceci ne va pas faciliter le travail des employeurs pour la gestion des remplacements des salariés pour départs en fin de carrière.

En transport de voyageurs, le taux de renouvellement a progressé de 2 points en un an. La crise sanitaire n'a rien arrangé, puisque certains employeurs ont été obligés de rappeler d'anciens conducteurs à la retraite pour assurer quelques transports scolaires.

En transport sanitaire, le taux de renouvellement s'est stabilisé depuis 2 ans à 35%.

Dans l'activité marchandises, il a également pris 1 point de plus en un an, nécessitant d'être vigilant sur les nouveaux entrants pour permettre le renouvellement. (Cf. graphe 10).

11. Taux de relève des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
 Définition : Le taux de relève est égal au nombre des salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre de salariés de plus de 50 ans. Plus le taux de relève s'approche de 0, plus les employeurs sont susceptibles de rencontrer des enjeux de renouvellement de leurs effectifs.

Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour le nombre de salariés de plus de 50 ans. (Cf. graphe 11).

En région Occitanie, le taux de la branche est de 0,3 (valeur identique depuis 3 ans), signifiant que les plus de 50 ans sont 3 fois plus nombreux que les moins de 30 ans.

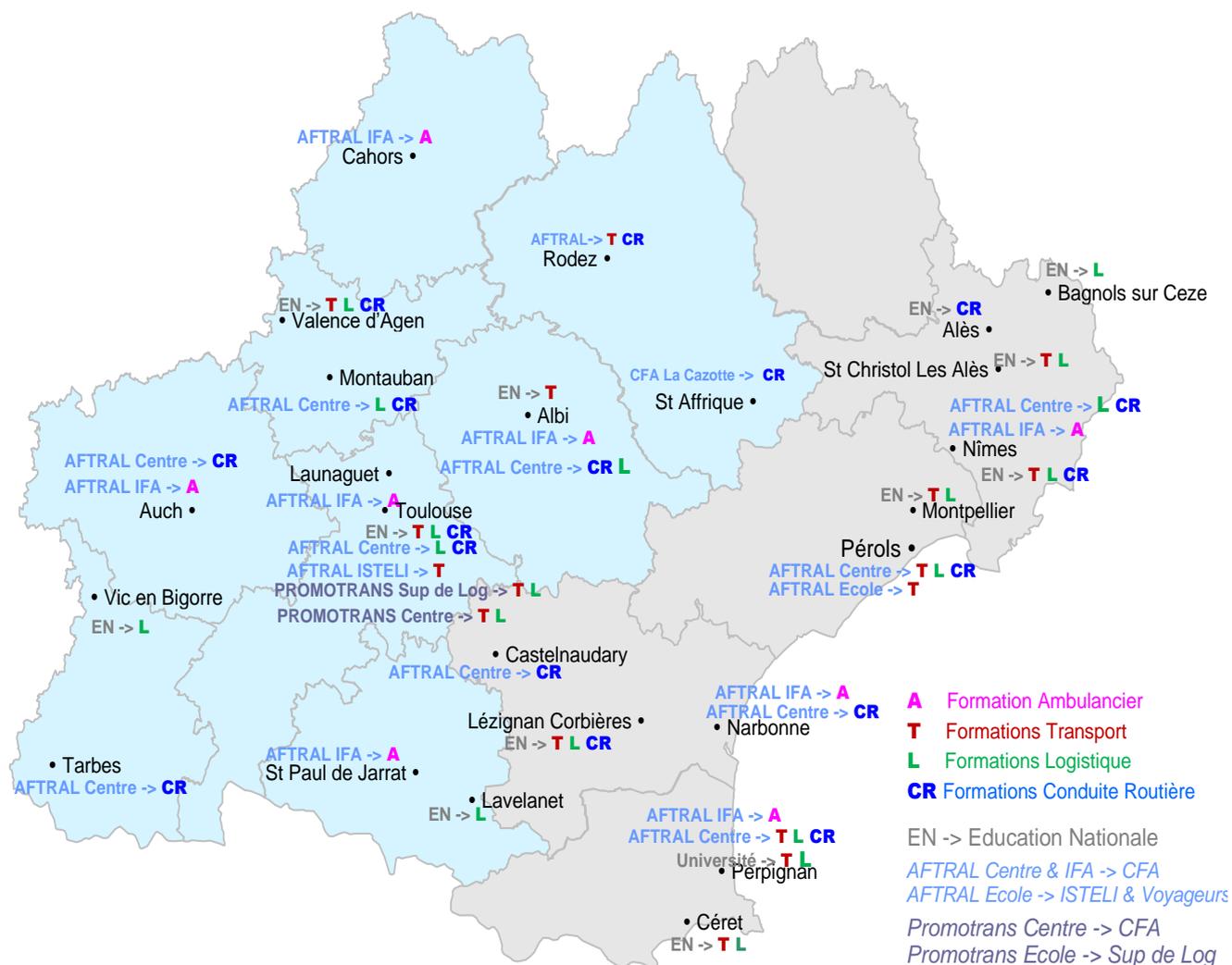
En transport de voyageurs, le taux de relève est encore plus bas (0,1). De fait, les plus de 50 ans sont 10 fois plus nombreux que les moins de 30 ans.

Dans l'activité marchandises et en transport sanitaire, le taux de relève semble s'être stabilisé depuis 2 ans respectivement à 0,4 et 0,5, montrant un nombre de jeunes de moins de 30 ans un peu plus présents.

La formation dans la Branche

La répartition géographique des formations

Carte régionale* des formations soutenues par la Branche année scolaire 2020-2021



Source : AFT - DIP

* Note : Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

Pour plus de précisions : <https://www.choisis-ton-avenir.com/> site conçu et alimenté par l'AFT

Les effectifs formés en transport et logistique

En 2020, près de **3 900 candidats** ont obtenu un diplôme d'Etat ou un Titre Professionnel/Titre Privé d'accès à un métier du secteur transport logistique en région Occitanie.

1. Diplômes d'Etat délivrés en 2020

	2020	Taux de féminisation	Taux de réussite en 2020	Evolution 2020/2019
Conduite				
CAP Conducteur routier marchandises	250	6%	97%	0%
CAP Conducteur Livreur Marchandises	115	3%	86%	44%
CAP Agent d'accueil et de conduite Transport routier de voyageurs	8	13%	80%	-27%
BAC PRO Conducteur transport routier de marchandises	62	8%	90%	51%
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	297	42%	86%	-3%
Exploitation-gestion				
Bac Pro Transport	42	14%	89%	-2%
BTS Transport et prestations logistiques	107	29%	83%	8%
Manutention – magasinage				
CAP Opérateur logistique	125	9%	87%	11%
BEP Logistique et transport	209	11%	85%	12%
Bac Pro Logistique	189	11%	86%	18%
Maintenance				
CAP Maintenance des véhicules automobiles option Véhicules industriels	120	2%	84%	-6%
Bac Pro Maintenance des véhicules automobiles. Option Véhicules industriels	69	4%	83%	35%
BTS Maintenance des véhicules option : Véhicules de transport routier	19		66%	-10%
Total	1612	15%	87%	8%

Source : Ministère de l'Education Nationale et Ministère de la Santé

Le nombre de diplômés d'Etat en transport logistique a progressé de 8% en 2020, avec notamment une progression sur le diplôme de CAP conducteur livreur marchandises (CLM) de +44% et sur le Bac Pro conducteur routier marchandises de +51%.

Globalement, le taux de réussite aux examens est très bon (87%), mais il est encore plus élevé au niveau du CAP conducteur routier marchandises (CRM) à 97% et du Bac Pro CTRM à 90%.

Le taux de féminisation dans les diplômes d'Etat du secteur reste relativement bas et même en dessous de la part des femmes dans la branche (15% de femmes dans les diplômes d'Etat de l'Education Nationale contre 17% de femmes dans la branche).

Seuls deux diplômes ont un taux de féminisation plus élevé : le diplôme d'Etat d'ambulancier (42% de femmes, alors qu'elles ne sont que 30% dans les effectifs de conduite du secteur) et dans le BTS transport et prestations logistiques (29%), corroborant le principe que plus le niveau de diplôme monte, plus les femmes y sont présentes.

2. Titres Professionnels délivrés en 2020

Le taux moyen de réussite aux titres professionnels / titres privés est de **69%**. (-7 points comparé à 2019).

	2020	Taux de féminisation	Taux de réussite en 2020	Evolution 2020/2019
Conduite				
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	66	58%	92%	8%
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	995	10%	72%	-17%
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	169	7%	61%	-44%
Conducteur de transport en commun sur route	451	24%	55%	-5%
Exploitation-gestion				
Technicien supérieur du transport terrestre de marchandises	32	19%	67%	-3%
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	64	20%	67%	3%
Technicien supérieur du transport aérien et maritime de marchandises	14	36%	74%	-22%
Technicien supérieur des transports de personnes	15	20%	75%	150%
Manutention – magasinage				
Technicien en logistique d'entreposage	37	16%	88%	16%
Agent magasinier	108	19%	82%	19%
Cariste d'entrepôt	84	12%	79%	-28%
Préparateur de commandes en entrepôt	243	23%	87%	-39%
Total	2 278	17%	69%	-19%

Source : DGEFP

Cette baisse du taux de réussite peut s'expliquer pour partie suite aux difficultés d'organisation des formations par les organismes lors des confinements, mais nonobstant ce fait, les réussites aux titres professionnels de conducteurs sur tous véhicules et en conducteurs de voyageurs, sont régulièrement moins bonnes que pour les autres diplômes.

Le nombre de titres professionnels ou titres privés délivrés en 2020 est de 2 278 en région Occitanie sur les formations transport logistique. Ce nombre continue de baisser régulièrement : -19% en 2020 après déjà -8% en 2019.

Cette baisse du nombre de titres professionnels délivrés s'observe principalement sur les postes de conduite marchandises (-44% sur le diplôme du titre professionnel sur tous véhicules et -7% sur le titre professionnel sur porteur), ainsi que sur les postes d'opérateurs logistiques (-28% sur le TP cariste d'entrepôt et -39% sur le TP Préparateur de commandes). Des postes pour lesquels, la demande en recrutement est la plus forte.

Le taux de féminisation sur les titres professionnels ou titres privés est par contre bien plus élevé (17%) que par rapport aux diplômes d'Etat et correspond même à la part des femmes dans la branche.

Le taux de féminisation est naturellement plus important dans les filières d'enseignement supérieur et jusqu'à 36% pour le titre professionnel de Technicien Supérieur du transport aérien et maritimes de marchandises, très apprécié de ce public féminin.

Ce taux est également plus élevé que la moyenne sur le TP préparateur de commandes alors que c'est un métier plus technique.

3 Les effectifs des contrats en alternance soutenus par la Branche en 2020

1 300 contrats d'alternance signés en 2020, soit une progression de 13% par rapport à 2019, dont **85% sont en contrat d'apprentissage** dans les lycées professionnels et CFA de branche.

Contrats d'apprentissage	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasinage	Direction	Total	Taux de féminisation
2018	409	182	144	78	813	16%
2019	293	241	142	134	810	17%
2020	439	309	165	202	1115	16%

Source : AFT – DEP, AFTRAL PROMOTRANS

Avec les aides à l'embauche sur l'apprentissage, le nombre de contrats signés a augmenté de 38% sur l'année 2020.

Ce sont sur les familles Direction et Conduite que les augmentations en nombre de contrats signés ont été les plus marquées (+50%).

Le taux de féminisation global est de 16%, un peu moins que la part des femmes dans la branche. Les familles de métiers où la féminisation est la plus élevée, sont la famille Direction (31% de femmes) et la famille Exploitation transport avec 19% de jeunes femmes apprentis.

Contrats de professionnalisation	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasinage	Maintenance	Direction	Total	Taux de féminisation
2018	136	110	16	2	53	317	
2019	226	91	12	2	42	373	28%
2020	159	12	11	3	14	199	32%

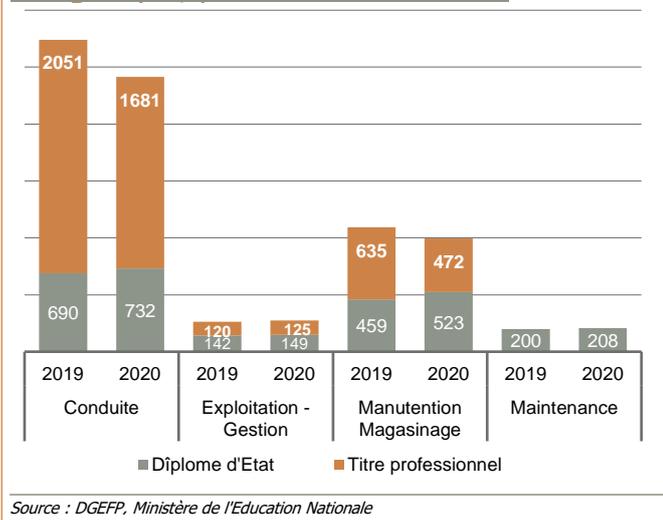
Source : OPCO Mobilités

A l'inverse des contrats d'apprentissage, les contrats de professionnalisation ont fortement chuté : -47% en 2020 après une progression de 17% en 2019.

La baisse du nombre de contrats de professionnalisation se reflète à la fois dans la famille Conduite (-29%), comme dans la famille Exploitation transport (-87%) et dans la famille Direction (-66%). Indépendamment des aides portées par la réforme de 2018 et le plan 1 jeune/1 solution de juillet 2020, de plus en plus d'écoles se lancent dans la voie de l'apprentissage et transforment les sections qu'ils assuraient en contrat de professionnalisation, par la voie du contrat d'apprentissage.

Dans les contrats de professionnalisation, le taux de féminisation est nettement plus élevé puisqu'il se situe globalement à 30%.

4. Qualifications délivrées dans le transport et la logistique, par famille de métiers



Suite à la crise sanitaire, les formations titres professionnels préparées par les organismes de formation ont chuté (-19%) en raison pour partie des reports des sessions de formation, entraînant par ricochet une baisse du nombre de certifications délivrées.

A l'inverse, le nombre de diplômés d'Etat a augmenté (+8%) suite à un changement dans l'organisation des examens :

- 62% des certifications délivrées concernent la famille conduite (en baisse de 2 points par rapport à 2019)
- 26% des certifications délivrées concernent la famille logistique / manutention / magasinage.

En 2020, 36% des candidats en formation ont accédé au métier de conducteur routier marchandises par le biais d'un titre professionnel (-5 points par rapport à 2019), 11% par le biais d'un diplôme d'Etat et 52% par le biais d'une formation initiale minimale obligatoire (FIMO) marchandises et passerelle (soit 2 points de plus).

Au niveau du transport routier de voyageurs, 53% des candidats en formation accèdent au métier de conducteur en transport en commun grâce à un titre professionnel et 46% par le biais de la FIMO voyageurs et de la formation passerelle.

5. Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région

	2020	Evolution 2020/2019
Marchandises		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	66	+ 8%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	995	- 17%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	169	- 44%
CAP Conducteur routier marchandises	250	0%
CAP Conducteur Livreur Marchandises	115	+ 44%
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	62	+ 51%
Formation Initiale Minimale Obligatoire et Passerelle	1 797	- 6%
Voyageurs		
T.P. Conducteur de transport en commun sur route	451	- 7%
CAP Agent d'accueil et de conduite Transport routier de voyageurs	8	- 27%
Formation Initiale Minimale Obligatoire et Passerelle	388	- 10%
Sanitaire		
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	297	-3%

Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale, MEEM, ARS

Au niveau des autres dispositifs de financement soutenus par l'OPCO Mobilités (Cf. tableau 6), on observe les éléments suivants :

Baisse des contrats de professionnalisation quelle que soit la famille professionnelle concernée au profit des contrats d'apprentissage.

Baisse des préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POE C), liée aux difficultés de mise en œuvre des formations suite aux confinements et reports du premier semestre.

6. Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2020 par métier

2020	Conduite	Exploitation	Manutention/ Magasinage	Maintenance
Professionnalisation des salariés				
Contrats de pro.	159	12	11	3
Evolution	-30%	-87%	-8%	50%
Plan de formation des salariés				
Entreprises -10 salariés	661	20	118	40
Evolution	-42%	-94%	-28%	
Entreprises +10 salariés	3 068	99	369	35
Evolution	-22%	-87%	-32%	0%
Autres dispositifs de formation				
POEC	175			
Evolution	-37%			

Source : OPCO Mobilités

Depuis 2019, les préparations opérationnelles à l'emploi individuelles (POE I), ne sont plus mises en œuvre par l'OPCO, mais directement par Pôle Emploi, de fait les bilans statistiques ne sont plus disponibles.

Il en est de même du Compte Personnel de Formation (CPF).

Selon l'étude de la DARES parue le 28 octobre 2021, l'utilisation du CPF a fortement progressé en 2020, notamment grâce à l'ouverture fin novembre 2019 du « parcours achat direct ».

Les formations les plus suivies en CPF sont celles relevant du secteur transport / manutention magasinage avec la demande de formation du permis B et les formations CACES.

Dans les établissements de la branche, le plan de développement des compétences est en baisse en 2020 :

Dans les entreprises de moins de 10 salariés, l'utilisation du plan est en baisse de 51% par rapport à 2019 dont -42% dans la famille conduite.

Dans les entreprises de plus de 10 salariés, c'est une baisse de 20% dont -22% sur la seule famille conduite.

Cette baisse est principalement consécutive aux perturbations de déroulement des formations obligatoires liée à la crise sanitaire.

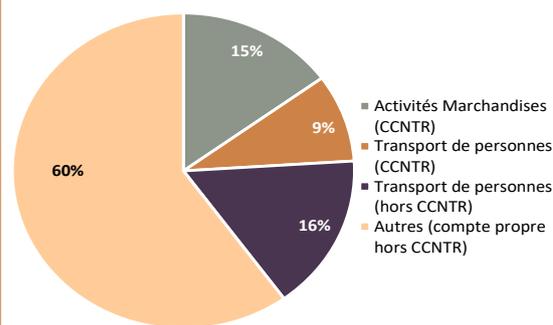
22% de femmes dans les entreprises de moins de 10 salariés ont bénéficié du plan de développement des compétences, 18% dans les entreprises de plus de 10 salariés.

7. Soutien aux formations de conducteurs routiers par l'AFT en 2020

3 265 formations de conduite cofinancées par l'AFT en 2020 en région Occitanie.

Plus de 1 900 l'ont été en direction d'un public demandeur d'emploi.

Répartition des bénéficiaires en emploi ou avec une promesse d'embauche en fonction de leur secteur d'activité



Source : AFT

Le cofinancement a concerné les formations via les titres professionnels et les FIMO :

- 79% du cofinancement concernent les formations conduite en marchandise et
- 21% les formations de conduite en voyageur.

59% des bénéficiaires du financement de l'AFT en 2020, sont au moment de leur inscription en formation, demandeurs d'emploi.

Sur le nombre total de bénéficiaires en emploi ou avec une promesse d'embauche, 24% d'entre eux sont engagés dans des entreprises relevant de la convention collective des transports routiers, et 76% d'entre eux sont engagés dans des entreprises relevant d'autres secteurs d'activité (compte propre, intérim, urbain, collectivités...).

Insertion des jeunes sortis de formation Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession en juin 2020

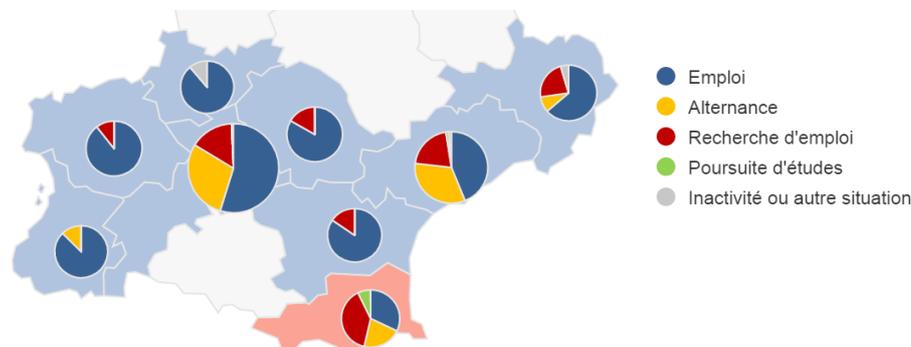
794 jeunes sous statut scolaire et en apprentissage ont répondu à l'enquête de placement à 6 mois après la sortie de leur examen. Ces jeunes ont été interrogés de fin décembre à février 2021.

1. Insertion sous statut apprentissage

% en emploi (y compris alternance)	% en poursuite d'études (hors alternance)	% en recherche d'emploi	Parmi ceux qui sont en entreprise				
			% en CDI	% en CDD	% en alternance	% autres (Intérim, autres situations)	% de placements dans le secteur Transport Logistique
Direction - encadrement							
79%	0%	20%	42%	9%	44%	0%	33%
Conduite							
83%	0%	16%	76%	17%	4%	4%	40%
Exploitation – Gestion							
80%	0%	17%	38%	7%	54%	0%	39%
Manutention - Magasinage							
69%	7%	21%	35%	20%	45%	0%	25%
Total insertion apprentissage							
80%	1%	18%	56%	13%	28%	2%	37%

Source : AFT, AFTRAL, PROMOTRANS

Insertion apprentissage par département



80% des sortants par apprentissage sont en emploi.

Parmi ces apprentis, 28% d'entre eux occupent un emploi en alternance, 56% sont en CDI et 13% en CDD.

Seuls 37% de ceux qui sont en emploi, sont employés dans une entreprise transport logistique.

Dans l'activité conduite marchandises qui correspond essentiellement en apprentissage à la formation CAP de conducteur routier, 76% des apprentis sont en emploi, mais peu dans une entreprise du secteur transport logistique. Ces jeunes sont beaucoup plus nombreux dans des entreprises relevant d'autres branches professionnelles comme les travaux publics, le commerce...

Les jeunes apprentis qui sont en recherche d'emploi (18% globalement), sont plus concernés par cette situation dans la famille manutention / magasinage (pour 21% d'entre eux) et dans la famille Direction (20%).

Dans la famille conduite, ceux qui sont effectivement en recherche d'emploi, le sont principalement pour absence de validation de leur diplôme et donc de leur permis C ou CE et FIMO.

Parmi les jeunes en apprentissage, l'alternance comme poursuite d'études est bien plus pratiquée sur les départements de l'Hérault et de la Haute-Garonne.

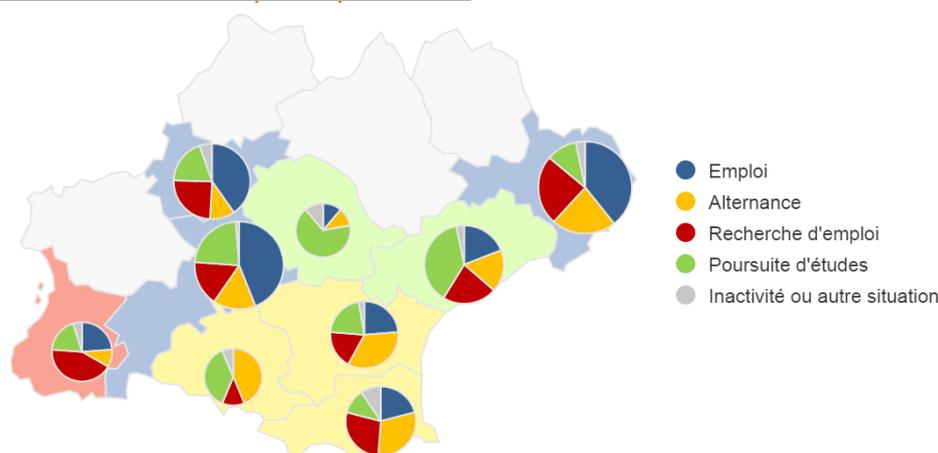
A l'inverse, c'est sur les Pyrénées Orientales que les jeunes en recherche d'emploi sont les plus nombreux (pour 39% d'entre eux).

2. Insertion sous statut scolaire en lycée professionnel

% en emploi (y compris alternance)	% en poursuite d'études (hors alternance)	% en recherche d'emploi	Parmi ceux qui sont en entreprise				
			% en CDI	% en CDD	% en alternan ce	% autres (Intérim, autres situations)	% de placements dans le secteur Transport Logistique
Conduite							
56%	23%	20%	49%	7%	19%	27%	68%
Exploitation – Gestion							
59%	20%	13%	28%	12%	43%	16%	45%
Manutention - Magasinage							
39%	30%	28%	15%	8%	56%	21%	16%
Total insertion sous statut scolaire en lycée professionnel							
48%	26%	22%	29%	9%	41%	21%	40%

Source : AFT, AFTRAL, PROMOTRANS

Insertion sous statut scolaire par département



48% des jeunes à temps plein sous statut scolaire sont en emploi à l'issue de l'enquête de placement. (Ce taux était de 44% en 2019)

20% de ces jeunes poursuivent leurs études en alternance et 33% d'entre eux poursuivent leurs études à temps plein.

La recherche d'emploi est légèrement plus élevée pour ces jeunes : 22% globalement, et ils sont légèrement plus nombreux (28%) dans la famille manutention / magasinage.

Le pourcentage de jeunes lycéens travaillant dans une entreprise transport logistique est par contre plus élevé que pour les apprentis : 40% contre 37%.

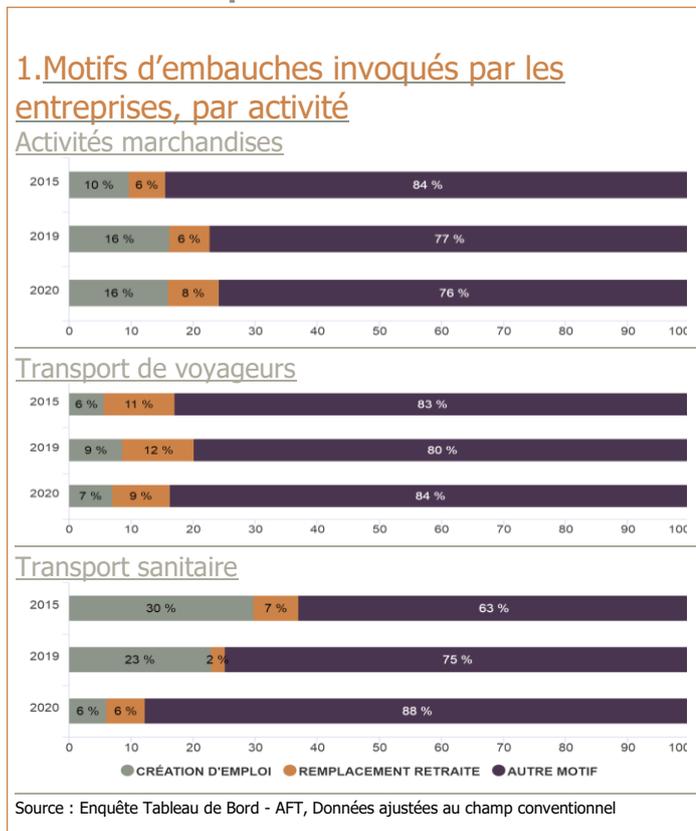
C'est surtout dans la filière conduite où les jeunes sont beaucoup plus employés dans des entreprises relevant du secteur pour 68% d'entre eux.

Par département, la poursuite d'études par le biais de l'alternance est plus marquée sur l'Ariège, l'Aude et les Pyrénées Orientales, alors que la poursuite d'études classiques à temps plein est plus forte dans l'Hérault et le Tarn.

Enfin, c'est dans les Hautes Pyrénées où le nombre de jeunes lycéens en recherche d'emploi est plus élevé pour 43% d'entre eux.

La dynamique de l'emploi

14% d'embauches en 2020 ont concerné des créations d'emploi.



En 2020, les recrutements en région Occitanie se sont légèrement contractés par rapport à 2019 (-4%), et se situent à un peu plus de 12 000 embauches au niveau de la branche.

Au plan national, les recrutements ont reculé de 18,5% (-30 000 personnes).

Cette baisse s'explique pour plusieurs raisons : un confinement très impactant au premier semestre sur certains secteurs d'activité comme en transport sanitaire et en transport de voyageurs ou encore en déménagement, en transport de voitures, avec cependant une reprise économique en lien avec l'explosion du e-commerce et de la livraison à domicile.

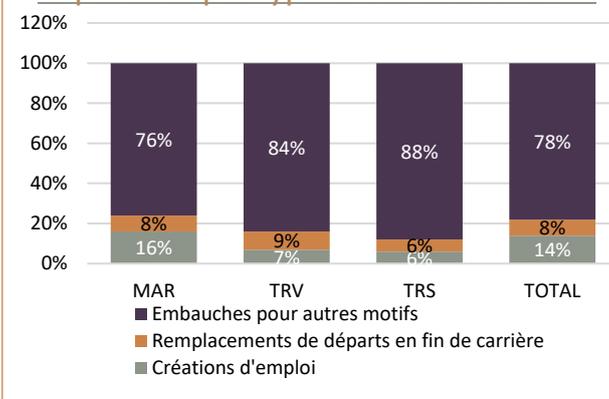
Il faut rajouter à tout ceci, sur la fin de l'année, quelques incertitudes suite au deuxième confinement, auquel s'est rajouté des difficultés de trouver du personnel formé.

Ceci dit, sur la totalité des embauches pratiquées au cours de l'année 2020, 14% ont été faites pour des créations d'emploi (pourcentage en baisse toutefois de 2 points comparé à 2019), et

8% des embauches ont été pratiquées pour des départs en fin de carrière (+2 points par rapport à 2019).

78% des embauches restent toujours pour des motifs classiques liés à la démission, rupture conventionnelle, licenciement...

2. Répartition par type d'embauches 2020



Source : DARES et AKTO, Données ajustées au champ conventionnel

Dans l'activité marchandises, 16% des embauches ont été réalisées pour des créations d'emploi (stabilité par rapport à 2019). Par contre les remplacements pour départs en fin de carrière ont progressé de 2 points (8% contre 6% en 2019). (Cf. graphe 2).

En transport de voyageurs, les créations d'emploi ont baissé de 2 points, mais c'est surtout en transport sanitaire que les créations ont fortement chuté (6% en 2020 contre 23% en 2019), conséquence directe d'une profession qui a souffert pendant la crise avec notamment le report des interventions chirurgicales. Le secteur du transport sanitaire a dû pour autant renouveler son personnel avec l'augmentation du nombre des départs à la retraite (+4 points par rapport à 2019).

Pour information, 30% des embauches ont concerné des – de 30 ans et 6% ont porté vers les plus de 60 ans.

70% des embauches ont été proposées en CDI (-4 points par rapport à 2019 en raison du transport sanitaire qui a proposé plus de CDD).

31% des établissements interrogés ont eu recours à l'intérim en 2020.

3. Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité

	2019	2020	Evolution
Marchandises	4 089	3 455	-16%
Voyageurs	208	171	-18%
Sanitaire	37	28	-24%
Branche	4 333	3 653	-16%

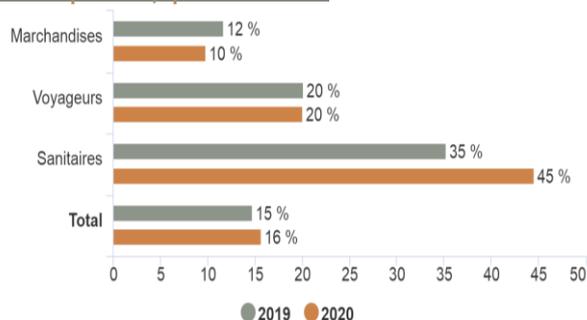
Source : DARES et AKTO, Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre d'intérimaires a toutefois chuté de 16% dans les entreprises de la branche et plus particulièrement en volume dans l'activité marchandises, preuve d'un manque de dynamisme sur certains secteurs des transports. Les demandes en intérim ont porté principalement sur des postes de conduite en marchandises (21% sur de la conduite en super lourd et 27% sur du poids lourd).

16% des embauches se sont portées en direction d'un public féminin.

Cette sous représentation des femmes est surtout due à l'activité marchandises dont le volume d'embauches de femmes a baissé sur 2020.

4. Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

C'est surtout en transport sanitaire où la progression des femmes dans les embauches a été la plus forte, comme déjà d'ailleurs en 2019, comparé aux deux autres secteurs d'activité (+10 points).

Par ailleurs, la légère baisse du nombre de femmes recrutées dans l'activité marchandises est imputable surtout au transport routier de marchandises (TRM). A l'inverse, ce sont surtout les secteurs des Prestataires logistiques et des Auxiliaires de transport qui ont procédé le plus à des embauches féminines :

21% d'embauches de femmes pour le premier (alors qu'elles ne sont que 18% dans les effectifs de ce secteur) et 16% pour le deuxième (alors que les femmes représentent 23% de la population des auxiliaires de transport).

5. Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2020

	Part des femmes	Evolution 2019/2020 Taux de variation
Magasinage, manutention et déménagement	21%	0%
Organisation de la circulation des marchandises	41%	-7%
Personnel d'encadrement logistique	27%	9%
Personnel de conduite du transport routier	10%	0%
Personnel d'encadrement du transport routier	29%	-11%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	17%	0%
Ensemble du marché du travail régional	51%	-5%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des femmes dans la demande d'emploi sur les métiers transport logistique est de 17% en 2020 et n'a pas varié d'une année sur l'autre. Cependant, la part des femmes dans notre secteur, reste bien moindre que dans le reste du marché du travail régional (51%). (Cf. tableau 5).

Les femmes restent principalement positionnées en plus grand nombre sur les métiers d'organisation de la circulation des marchandises (41% en 2020, mais pour autant baisse de l'évolution de 7% par rapport à 2019) et sur le personnel d'encadrement du transport routier à 29% avec une baisse de l'évolution de 11% en un an.

6. Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite, en 2020

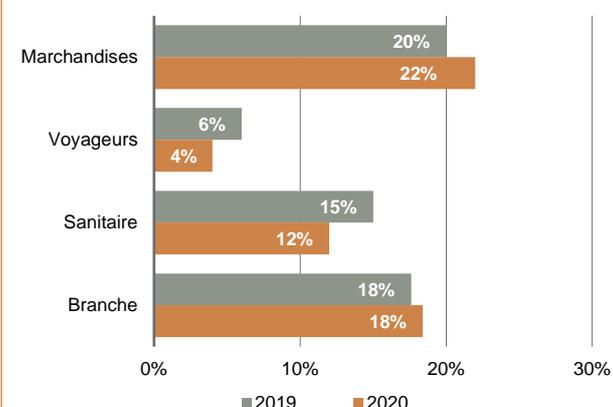
Métiers de la conduite	Part des femmes	Evolution 2019/2020 Taux de variation
Conduite de marchandises sur longue distance	4%	0%
Courses et livraisons express	16%	-7%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	7%	10%
Conduite de transport de particuliers	25%	12%
Conduite de transport en commun sur route	20%	-7%
Conduite de véhicules sanitaires	36%	-7%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Au niveau de la part des femmes inscrites en recherche d'emploi sur les métiers de la conduite, elles restent majoritairement inscrites sur des postes de conduite en transport sanitaire pour 36% d'entre elles, puis sur la conduite de transport en commun sur route pour 20%, mais avec une évolution en baisse sur ce métier de 7% en un an. (Cf. tableau 6).

18% des embauches ont été pourvues par des jeunes de moins de 25 ans en 2020.

7. Evolution de la part des jeunes (- 25 ans) dans les embauches de la branche



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

L'évolution des embauches de jeunes de -25 ans a toutefois baissé en transport de voyageurs et en transport sanitaire (-3 points).

A l'inverse, l'embauche de jeunes a progressé dans l'activité marchandises grâce aux aides gouvernementales, mais également parce que l'âge d'entrée en formation sur ce secteur peut se faire dès 16 ans avec une entrée sur le marché du travail dès 18 ans.

60% de ces jeunes sont principalement embauchés sur des postes de conduite, 24% sur des postes de manutention / magasinage et enfin 8% sur des postes d'exploitation transport (en baisse cependant de 2 points).

8. Part des jeunes (-25 ans) dans la demande d'emploi, par métiers en 2020

	Part des jeunes	Evolution 2019/2020 Taux de variation
Magasinage, manutention et déménagement	16%	0%
Organisation de la circulation des marchandises	11%	9%
Personnel d'encadrement logistique	7%	22%
Personnel de conduite du transport routier	7%	4%
Personnel d'encadrement du transport routier	8%	-3%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	12%	1%
Ensemble du marché du travail régional	13%	-9%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

12% des jeunes de -25 ans demandeurs d'emploi sont inscrits sur les métiers transport logistique.

16% d'entre eux se positionnent sur les postes de magasinage, 11% sur les postes de l'organisation de la circulation des marchandises (avec une évolution d'inscriptions sur ce métier de +9% par rapport à 2019). (Cf. tableau 8).

Sur l'ensemble des jeunes demandeurs d'emploi de -25 ans inscrits sur les métiers de conduite, plus de 15% sont inscrits sur les métiers de courses et livraisons express, ne nécessitant d'avoir qu'un permis B .

9. Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, en conduite en 2020

Métiers de la conduite	Part des jeunes	Evolution 2019/2020 Taux de variation
Conduite de marchandises sur longue distance	4%	-8%
Courses et livraisons express	15%	-15%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	11%	9%
Conduite de transport de particuliers	2%	8%
Conduite de transport en commun sur route	1%	-4%
Conduite de véhicules sanitaires	7%	12%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

11% de ces jeunes sont inscrits en tant que demandeurs d'emploi sur de la conduite en courte distance et seulement 4% sur les métiers de conduite marchandises sur longue distance (en baisse de 8% cependant par rapport à 2019). (Cf. tableau 9).

Sur ce dernier métier, peu de jeunes sont inscrits en demande d'emploi du fait des nombreux besoins des entreprises qui viennent les chercher dès leur diplôme et permis super lourd en poche.

30% des départs des salariés de leur entreprise ont pour motif principal la démission.

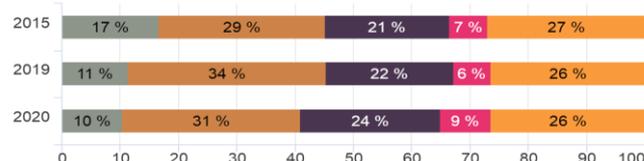
C'est 4 points de moins qu'en 2019.

Si les embauches se sont légèrement tassées, les départs ont également baissé dans cette période de crise sanitaire (-15% par rapport à 2019).

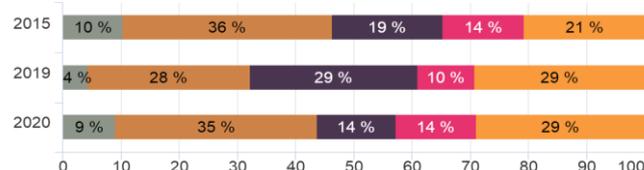
Le deuxième motif de départ d'un salarié de son entreprise est la fin de CDD pour 24% d'entre eux, puis la fin de la période d'essai, le licenciement et les départs pour fin de carrière pour 9% d'entre eux, et enfin la rupture conventionnelle pour 7% des salariés.

10. Motifs de départs des salariés employés, par activité

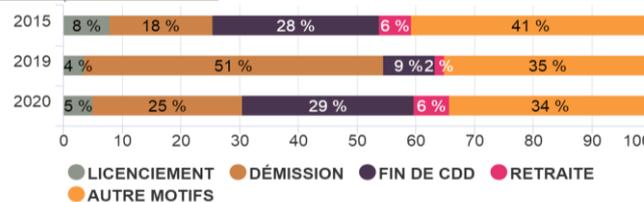
Activités marchandises



Transport de voyageurs



Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

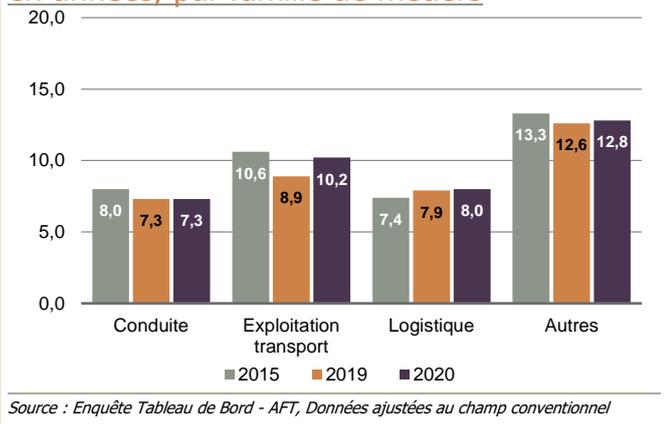
Quel que soit le secteur considéré, la démission reste la première cause des départs sauf en transport sanitaire où la fin de CDD vient en premier avec 29% des salariés concernés.

Les départs pour fin de carrière ont augmenté dans les trois grands secteurs, mais plus particulièrement en transport de voyageurs où ils ont représenté en 2020, 14% des départs (soit 4 points de plus qu'en 2019).

Ceci s'explique en partie du fait de la crise sanitaire et la crainte du risque engendré par les conducteurs de plus de 60 ans lors des transports de personnes.

L'ancienneté moyenne est de **8 ans et 2 mois** au sein du même établissement en 2020.

11. Ancienneté moyenne dans l'établissement, en années, par famille de métiers



Les salariés de la famille conduite sont ceux qui restent le moins dans le même établissement : 7 ans et 3 mois. (Cf. graphe 11).

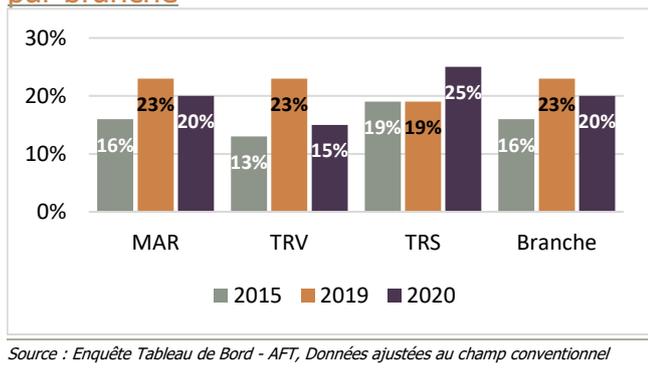
Ceci est d'autant plus vrai pour les femmes qui n'y restent en moyenne que 6 ans.

A contrario, les salariés restent plus longtemps en poste dans le même établissement sur les postes de direction (17 ans et 7 mois), gestion (12 ans et 3 mois) et exploitation transport (10 ans et 2 mois).

Le taux global de rotation est de **20%** en 2020.

Il a baissé de 3 points en un an.

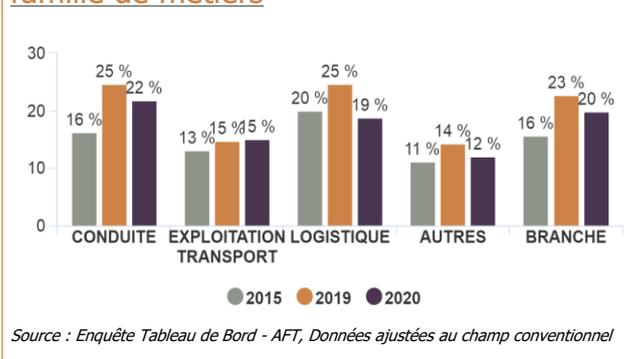
12. Taux de rotation par secteurs d'activité et par branche



Cette baisse se retrouve dans l'activité marchandises et en transport de voyageurs, mais à l'inverse, le taux de rotation a fortement progressé dans le secteur du transport sanitaire (25% en 2020 contre 19% en 2019). (Cf. graphe 12).

Ceci est une conséquence directe de la crise sanitaire.

13. Taux de rotation en entreprise, par famille de métiers



Dans la famille conduite, le taux de rotation est en baisse de 3 points pour la première fois depuis 3 ans (20% en 2020 contre 23% en 2019).

Dans la famille logistique, le taux est également orienté à la baisse de 6 points (19% en 2020 contre 25% en 2019). (Cf. graphe 13).

La prospective globale pour la région

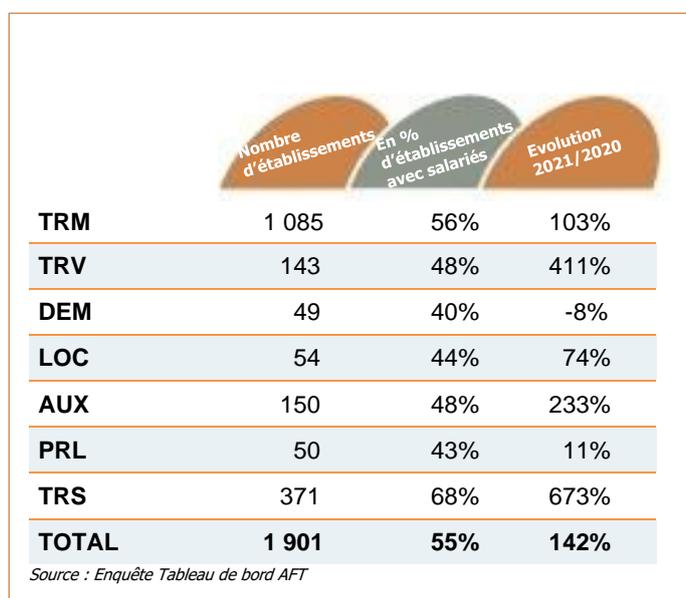
Préambule :

Dans un contexte encore de crise sanitaire liée à la COVID 19, il ne nous paraît pas judicieux de présenter la partie prospective de ce rapport régional pour les années 2023 – 2024.

L'impact de la crise sur les entreprises de notre branche, notamment en termes de besoins en recrutement, fragilise les projections possibles et nous impose la plus grande prudence.

Les prévisions de recrutements

1. Répartition des établissements ayant des projets de recrutement en 2021



Plus de la moitié des employeurs interrogés par l'AFT entre avril et juin 2021, déclarent avoir déjà procédé à des recrutements ou en avoir l'intention d'ici la fin de l'année.

Ce sont 1,4 fois plus d'employeurs qui envisagent de recruter en 2021 qu'en 2020.

Ces intentions de recrutement sont très fortement impactées par la reprise économique et se retrouvent principalement dans l'activité marchandises au sens large pour 73% d'entre elles.

De même, plus de 2/3 des employeurs en transport sanitaire, expriment des besoins en recrutement sur 2021, alors qu'ils étaient moins de 10% en 2020.

2. Répartition des projets de recrutement en 2021 par famille professionnelle

	Conduite Marchandise	Conduite Voyageurs	Conduite Sanitaire	Exploitation transport	Logistique	Autres	Total
Projets de recrutements	4 462	836	1 100	182	2 100	749	9 569
En %	47%	9%	12%	2%	22%	8%	100%

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Selon les déclarations des employeurs, ce serait plus de 9 500 projets de recrutements envisagés pour l'année 2021, dont 68% portant exclusivement sur des postes de conduite.

Dans la conduite marchandises, les besoins exprimés portent à 46% sur des postes de conducteurs en super lourd contre à 32% sur des postes en poids lourd.

3. Pourcentage d'employeurs éprouvant des difficultés de recrutement

	2020	2021
TRM	38%	49%
TRV	69%	63%
DEM	56%	67%
LOC	27%	34%
AUX	52%	60%
PRL	17%	27%
TRS	46%	41%
TOTAL	43%	49%

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Le pourcentage d'employeurs déclarant éprouver des difficultés de recrutement repart à la hausse depuis le début de l'année 2021 : 49% d'employeurs expriment des difficultés contre 43% en 2020.

Ce sont les secteurs du déménagement et des activités de messagerie qui déclarent avoir le plus de difficultés à trouver des candidats (67% de difficultés dans le déménagement contre 56% en 2020 et 60% chez les auxiliaires de transport contre 52% en 2020).

A l'inverse, chez les prestataires logistiques, cette difficulté semble moins exprimée que pour les autres secteurs, même si elle a également augmenté (27% en 2021 contre 17% en 2020).

Estimation des effectifs au 31 12 2021

Une augmentation de l'emploi salarié de la branche estimée à +3.6% en 2021 par les membres de l'OPTL Occitanie.

Cette augmentation porterait ainsi les effectifs en fin d'année à 61 000.

Cette estimation se fonde sur les données disponibles quant à l'évolution de l'activité et de l'emploi sur les deux premiers trimestres 2021 communiquée par l'URSSAF, et sur les travaux d'analyse des prévisions, lors de la réunion annuelle de novembre de l'OPTL.

Les statistiques URSSAF connues sur les deux premiers trimestres de l'année 2021, indique que l'emploi dans la branche des transports routiers a actuellement un acquis de croissance de 2,9%.

Cette progression résulte pour grande partie de l'activité marchandises qui bénéficient largement du développement de l'activité économique, même si quelques secteurs comme celui liée à l'automobile reste encore très impacté (délais

de construction des véhicules rallongés, manque de semi-conducteurs, impact de l'arrivée des ZFE (zone à faibles émissions) ayant un impact sur le choix des véhicules...) et pourrait rester ainsi touché jusqu'à au moins fin 2023.

Pour 2022, les perspectives demeurent encore un peu incertaines sur l'activité marchandises au vue des difficultés de recruter des conducteurs, mais également en raison des futures élections présidentielles qui freinent quelque peu les futurs projets de développement.

Les membres de l'OPTL estiment qu'il y aura en 2022 des besoins de conducteurs, notamment sur la partie renouvellement des effectifs en raison du turnover classique ainsi que pour les départs en fin de carrière qui continuent à progresser, mais les créations d'emploi à l'inverse, pourraient être un peu moins soutenues qu'en 2021.

Au niveau du transport de voyageurs, les besoins sont toujours présents, et ceci malgré tout un pan de l'activité tourisme au ralenti, demeurant incertain avec la reprise de la hausse des contaminations, et des limites dans les déplacements à l'étranger.

Dans ce secteur d'activité, les besoins restent majoritairement orientés vers les transports de services réguliers et plus spécifiquement vers le transport scolaire.

A ce niveau, le manque de conducteurs pour effectuer le transport scolaire est plus conséquent que ce que l'on ne pense, car les besoins sont partiellement masqués par des salariés effectuant ces transports scolaires en plus de leur activité quotidienne de comptable, agent de planning, mécanicien...

En transport sanitaire enfin, les besoins devraient encore augmenter sur toute la région, mais avec un besoin plus marqué côté Occitanie Méditerranée sur des postes d'ambulanciers

qualifiés. L'obligation vaccinale a rendu compliquée le maintien en activité de certains salariés.

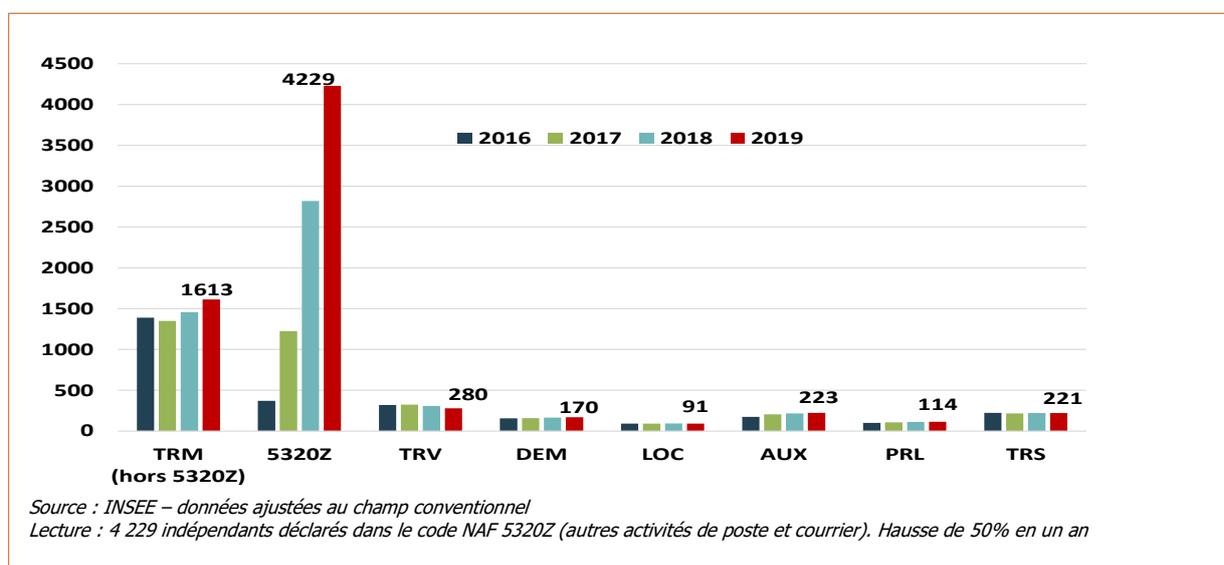
De même, les besoins en personnel au diplôme d'Etat d'ambulancier risquent d'être fortement impactés par la nouvelle réforme de la formation qui se profile sur le deuxième semestre 2022, portant la durée de la formation de 18 à 23 semaines et la durée du contrat d'apprentissage ou professionnalisation de 12 à 18 mois.

Les sortants de formation seront plus étalés dans le temps, entraînant des ruptures dans le flux de personnels opérationnels pour les entreprises du secteur.

Annexes

Vous trouverez ci-dessous quelques graphiques et tableaux complémentaires qui ne feront pas l'objet de commentaires, mais seulement d'une note de lecture

1. Répartition des établissements sans salarié entre 2016 et 2020

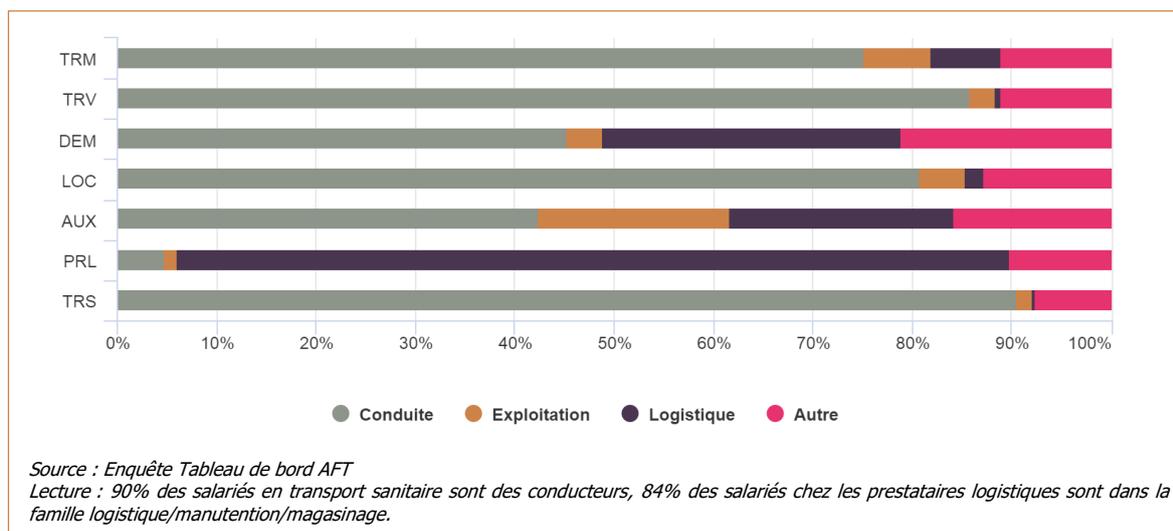


2. Répartition des effectifs salariés par secteur d'activité et leurs évolutions

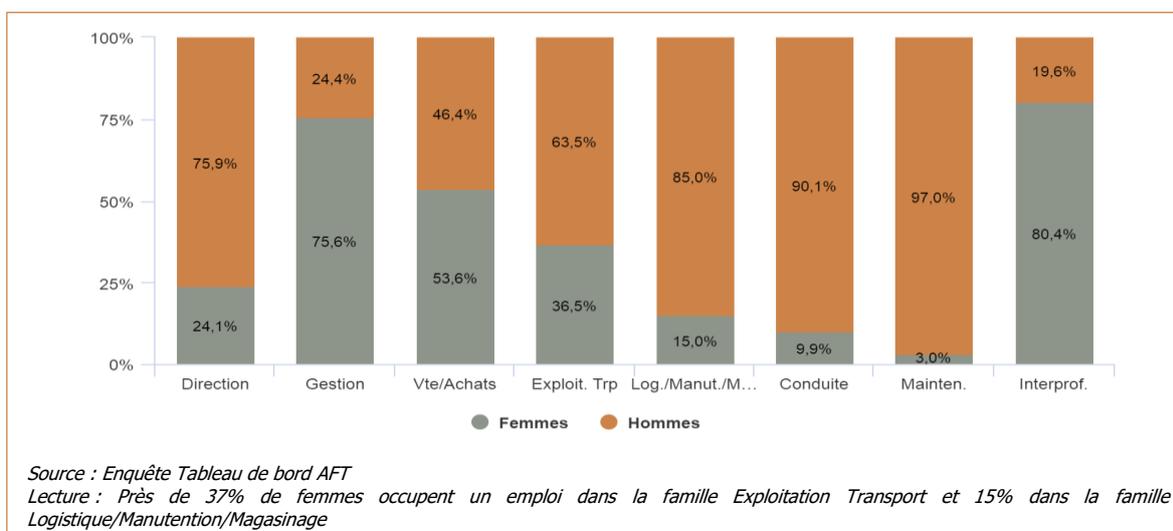
	Activités							TOTAL
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	
Effectifs 2020	29 989	9 087	766	2 431	6 619	3 693	6 339	58 924
Variation des effectifs en 2020	+ 1 236	+ 112	+ 47	- 6	+ 29	+ 126	+ 96	+ 1 641
Taux d'évolution en 2020	+4,3%	+1,2%	+6,5%	-0,2%	+0,4%	+3,5%	+1,5%	+2,9%

Source : Urssaf Caisse Nationale – Données ajustées au champ conventionnel
Lecture : Le taux d'évolution des effectifs a été le plus marqué en TRM (+4,3%) et chez les prestataires logistiques (+3,5%)

3. Répartition des salariés par famille professionnelle et activité



4. Répartition des femmes par famille professionnelle

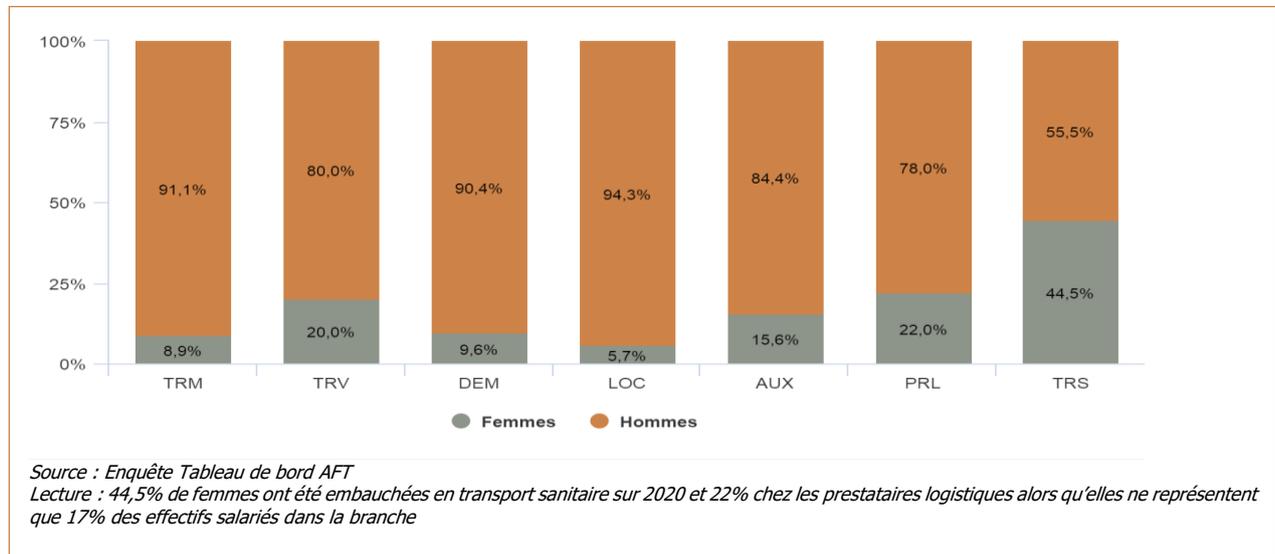


5. Age moyen des salariés de la branche dans la famille conduite par territoire

Famille Conduite en 2020	MAR	TRV	TRS	TOTAL
Age moyen en Occitanie	44,68	52,90	43,45	46,06
Age moyen – Territoire Occitanie Ouest	44,43	55,43	42,06	46,30
Age moyen – Territoire Occitanie Est	44,99	49,28	45,05	45,76

Source : Enquête Tableau de bord AFT
Lecture : L'âge moyen des conducteurs est de 46 ans, mais il est de 55 ans et 4 mois en TRV sur le territoire Occitanie Ouest contre 49 ans et 2 mois côté Occitanie Est.

5. Embauches des femmes par secteur d'activité en 2020





Organisations syndicales



Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
TRANSPORT & LOGISTIQUE
DE FRANCE



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

—
optl@optl.fr